

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2315 - 14 décembre 2012 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

Face aux attaques du patronat et du gouvernement

Préparer la riposte des travailleurs



Ayrault et la pauvreté

**Des milliards pour le patronat
des miettes pour les pauvres**



SOMMAIRE

Leur société

- p. 4 ■ La prison des Baumettes
- Accidents du travail, les patrons ne veulent pas payer
- Les profits ont la santé
- p. 5 ■ La lutte pour la pauvreté par Ayrault
- La situation catastrophique de l'hébergement d'urgence
- La redevance de l'audiovisuel
- p. 6 ■ Suppression de l'aide au retour pour les Roms
- Expulsion des Roms à Toulouse
- Transfert à Saint-Martin-le-Vinoux
- Les autoroutes des profits
- p. 7 ■ Médicaments génériques
- La dégradation des services publics
- L'hôpital de la Pitié classé premier
- p. 11 ■ Recrutement d'enseignants
- Hausse du prix du gaz
- GDF, cadeau de mariage à Suez
- Procès des assassins de Firmin Mahé

Dans le monde

- p. 8 ■ Espagne : défense de la santé
- Allemagne : fermeture d'Opel
- p. 9 ■ Doha : réchauffement climatique
- Haïti : après le passage du cyclone
- p. 10 ■ Afghanistan : le retour des soldats français
- Mali : une situation dramatique, la multiplication des rackets
- p. 16 ■ Italie : Berlusconi, une drôle d'opposition
- Égypte : Morsi tenter d'imposer une constitution réactionnaire

Dans les entreprises

- p. 12 ■ ArcelorMittal Basse-Indre
- Louisiane - Loudéac
- Sita Agora
- Hagar-Atral-Crolles
- p. 13 ■ Toyota Onnaing
- Groupe Solvay-Rhodia
- Biscuits Lu
- Marotte - Saint-Ouen
- p. 14 ■ Services financiers de La Poste - Paris
- Ligne à haute tension : deux morts
- Clinique des Grands-Chênes - Bordeaux
- Groupe Presstalis
- p. 15 ■ Alcatel - Lucent
- STMicroelectronics
- PSA Saint-Ouen

fil rouge

Cahuzac et son paradis

Jérôme Cahuzac est accusé d'avoir eu un compte secret dans une banque suisse, qu'il aurait transféré en 2010 à Singapour. Cela la fiche mal, pour un ministre du Budget d'un gouvernement socialiste.

Vrai? Faux? On ne le saura peut-être jamais, tant le secret bancaire reste toujours bien verrouillé.

Mais le plus grave n'est pas d'avoir ou pas ouvert ce compte. C'est de laisser les mains entièrement libres à tous les Dassault, Mittal, Peugeot et quelques autres, pour qu'ils déplacent leur fortune à leur guise, d'une entreprise à une autre, d'un paradis fiscal à un autre.

Histoires de cœur et politique

Après nous avoir saoulés jusqu'à plus soif du récit des galipettes scandaleuses de DSK, on nous gave avec les détails du procès qui oppose la compagne de Hollande à deux journalistes, auteurs d'un livre évoquant son itinéraire. Selon celui-ci, Valérie Trierweiler aurait eu des relations avec le politicien de droite Devedjian.

Les pulsions et les sentiments passés de cette dame, fût-elle devenue la première, ne peuvent que laisser indifférent. Reste que, de la politique du trou de serrure à celle du caniveau, la distance n'est pas bien grande.

Obélix chez les Belges

Gérard Depardieu s'est payé une mesure dans un village de Belgique à quelques centaines de mètres de la frontière française. Il y rejoint des grandes fortunes, comme la famille Mulliez, propriétaire d'Auchan, et quelques autres, eux aussi bien nantis.

Est-ce par amour de la bière ou par désespoir après la défaite de Sarkozy, qu'il avait soutenu? Peut-être! Mais l'amour est sans doute surtout pour les picaillons, puisque son exil va lui permettre d'échapper au fisc français.

Qu'on se console! Comme duo comique, il nous reste Copé-Fillon.

Visons et chinchillas chez « ma tante »

À l'approche de l'hiver, on assiste à un défilé insolite aux portes du Crédit municipal de Paris, alias Ma tante.

Des femmes en voiture avec chauffeur viennent y rechercher leurs coûteuses fourrures, déposées au début de l'été. Ce ne sont pas des bourgeoises ruinées, mais des femmes de la haute qui viennent récupérer manteaux, vestes ou visons qu'elles avaient laissés en dépôt, afin qu'ils bénéficient des chambres froides du Mont de piété. Une combine à bon marché, en quelque sorte.

Qui peut dire que la bourgeoisie n'a que mépris pour le service public?

Fête régionale de Lutte Ouvrière
FOURMIES
Samedi
15 décembre
à partir de 17 heures
Espace Mandela

Allocution de Nathalie Arthaud à 19 heures



Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante:

**LUTTE OUVRIÈRE BP 233
75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer

lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotopresse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière
multimédia
(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière
audio

(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information
hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Dénoncer les attaques concertées du patronat et du gouvernement, pour les combattre

Après avoir brandi la menace de la nationalisation de Florange, le gouvernement a fini par s'aplatir face au roi de l'acier. Il ne pouvait y avoir de capitulation plus honteuse. Mais le gouvernement n'avait pas encore bu le calice jusqu'à la lie. Alors qu'Ayrault s'est échiné tout au long de la semaine à faire passer la pilule, le PDG d'ArcelorMittal lui a infligé un camouflet en annonçant qu'il renonçait à porter le dossier Ulcos devant l'Union européenne. Un communiqué de Mittal aura suffi à mettre par terre toutes les belles paroles du gouvernement sur l'avenir de la sidérurgie à Florange !

Le gouvernement est prêt à tout avaler de la part du grand patronat, il est prêt à mentir pour justifier ses attaques. Car il n'y a rien dans l'accord avec Mittal. Le sauvetage des emplois est un mensonge : si les travailleurs des hauts fourneaux sont mis en retraite ou reclassés, les 629 emplois disparaissent bel et bien, et avec eux les emplois de centaines d'intérimaires et de sous-traitants.

Quant à l'engagement de Mittal « d'investir » 180 millions sur cinq ans, c'est de l'enfumage. Sur ces 180 millions, seuls 53 millions seront utilisés pour l'investissement, le reste devant servir à la maintenance. Mittal ne s'est donc engagé à « investir » que 10 millions par an et, quand on sait qu'il touchera au moins 10 millions chaque année grâce au crédit d'impôt compétitivité, il ne sortira pas un centime de sa poche. Dans cet accord, ce n'est pas Mittal qui s'est engagé à investir, c'est l'État !

Preuve, s'il en fallait encore, que tous les gouvernements, qu'ils soient de droite ou de gauche, sont vendus corps et âme à la bourgeoisie, et pas seulement à Mittal mais aussi à Peugeot, Arnault, Michelin, Bettencourt... Et c'est sans état d'âme que le gouvernement renie les promesses du candidat Hollande pour plaire à ces messieurs-dames les capitalistes.

Depuis la rentrée, le gouvernement a mis sur pied un cycle de négociations entre patronat et syndicats qui devrait se conclure à la fin du mois. Cela fait donc trois mois que les dirigeants syndicaux enchaînent réunion sur réunion avec le patronat, alors que tout ce que cherche le gouvernement,

c'est à faire cautionner sa politique antiouvrière par les chefs syndicaux. Le gouvernement prétend être l'arbitre entre les travailleurs et le patronat, et il leur demande de « négocier », de « signer un compromis historique », mais ce n'est qu'hypocrisie et jeu de dupes.

On l'a vu avec l'accord passé avec Mittal : pour le gouvernement, un « bon accord » est un accord qui convient d'abord et avant tout au patronat et qui préserve ses intérêts, quitte à s'asseoir sur les revendications ouvrières. C'est le type d'accord qui satisferait le patronat et le gouvernement, mais les travailleurs n'ont rien à y gagner.

Qu'y a-t-il à négocier avec le patronat ? Dans cette période de crise, les travailleurs sont bien placés pour savoir que celui-ci ne fera pas de cadeaux. Dans toutes les entreprises, les patrons cherchent à revenir en arrière sur les jours de repos, sur les primes, sur les horaires. Partout, il s'agit de faire travailler plus les salariés en les payant moins.

Chez Peugeot, c'est la suppression de 8000 emplois et la fermeture de l'usine d'Aulnay-sous-Bois. Chez Renault, c'est un projet de mobilité forcée qui obligerait un ouvrier à faire jusqu'à 100 ou 150 km par jour, aller-retour, pour rejoindre l'usine où il y aurait besoin de bras. Chez Toyota, c'est la baisse, voire la suppression de la prime d'intéressement.

Tout ce que le patronat veut « négocier », c'est encore plus de flexibilité, encore plus de précarité, moins de droits pour les travailleurs. Ces négociations, si elles débouchaient, ne pourraient se conclure que sur une régression historique. Dans ces conditions, signer un accord avec le patronat serait une véritable trahison.

Le gouvernement incite les organisations syndicales à négocier avec le patronat le poids des chaînes auxquelles les travailleurs sont attachés, en sachant que les syndicats n'obtiendront même pas qu'elles soient plus légères !

Il n'y a aucune raison pour les travailleurs d'entrer dans ce jeu-là. Car s'il est difficile de trouver le chemin des luttes massives pour contrer les attaques concertées du patronat et du gouvernement, on peut et on doit les dénoncer dès aujourd'hui, pour préparer les indispensables luttes de demain.

PSA Peugeot-Citroën fabricant de chômeurs !

Depuis le 12 juillet, on savait que PSA voulait supprimer 8 000 emplois, dont 3 000 en fermant l'usine d'Aulnay-sous-Bois. Mardi 11 décembre, la direction de PSA a avoué qu'elle n'avait pas tout dit et que, depuis juillet, elle tentait de cacher la

vérité : c'est en effet plus de 11 200 suppressions d'emplois qu'elle compte faire sur le groupe ! Encore une fois, la direction de PSA n'a pas hésité à mentir.

Pourtant, cette entreprise multinationale est loin d'être sur la paille. PSA repose sur un matelas

de 12 milliards d'euros de réserves financières.

Face à ces attaques inacceptables, que fait le gouvernement ? Il continue la politique de Sarkozy : donner de l'argent au trust PSA sans même demander à ses dirigeants des contreparties en termes de garantie de

l'emploi. Après les centaines de millions du plan automobile de Montebourg le 25 juillet dernier, le gouvernement a trouvé les moyens de garantir la banque Peugeot à hauteur de sept milliards d'argent public. La seule chose que ce gouvernement est capable de faire, c'est

décidément de se coucher devant les actionnaires et de remplir leurs caisses.

À PSA comme ailleurs, les travailleurs ne peuvent compter que sur leurs luttes pour s'opposer aux attaques patronales et imposer le maintien de leur emploi et de leur salaire !

M. A.

• Prison des Baumettes – Marseille

Les coulisses inhumaines de la société

Les observations du contrôleur général des prisons, faites après une visite à la prison des Baumettes de Marseille, dépassent tout ce qu'on peut imaginer de l'extérieur.

Il décrit ainsi une cellule type : « Pas de lumière, chasse d'eau inexistante, réfrigérateur très sale et infesté de cafards, murs dégradés, sol sale, araignées et cloportes, ni cabine de douche ni eau chaude. » L'entretien est tellement négligé, par manque de personnel, qu'un détenu s'est résigné à boire l'eau de ses toilettes, faute de robinet en état de marche. Sur quatre-vingt-dix-huit cellules, neuf seulement « n'appellent aucune observation sérieuse ».

Les lieux collectifs sont du même style : trois ou cinq douches sur dix fonctionnent, les rats pullulent et « les surveillants font leur ronde de nuit en tapant des pieds pour les éloigner, avec un succès inégal ». L'insalubrité et le manque de sécurité sont tels qu'en avril 2011 la sous-commission départementale pour la sécurité incendie a demandé la fermeture des locaux. Ces lieux collectifs sont aussi ceux des règlements de comptes entre détenus : agressions,

viols, tabassages de ceux qui ne peuvent payer leurs dettes, car cet établissement est « un marché de biens et services où tout s'achète et se vend au prix fort ». Un cadre précise même : « Ici, j'ai deux prestataires de téléphone, la société X (concessionnaire) et les caïds. »

Les activités sportives, la formation professionnelle, les quelques activités culturelles, sont réduites au minimum et « leur financement n'est pas pérennisé ». Quant aux activités rémunérées, elles sont très peu nombreuses, faute de crédits ou de commandes à l'extérieur. La préparation à la réinsertion est à des années-lumière de cette survie dans un climat de violence, où les détenus finissent par éviter toute participation aux espaces collectifs, même celui de la promenade.

« C'est fait pour nous rendre fous », dit un détenu. Mais c'est presque aussi vrai pour le personnel, gardiens ou ouvriers d'entretien, trop peu nombreux, qui n'ont que l'arrêt de travail ou une éventuelle mutation pour échapper à ces « oubliettes ». Un ancien détenu déclare d'ailleurs, plutôt gouaillier : « Moi, je les plains. Avec mon cocellulaire, on avait calculé combien de temps passera en détention un surveillant



qui travaille pendant vingt ans. Ça fait pas loin de dix ans ! »

Depuis 1991, les contrôles aux Baumettes aboutissent aux mêmes conclusions, sans qu'aucune amélioration n'ait été apportée, selon le contrôleur lui-même. Il accuse très nettement la baisse des crédits et ajoute que l'établissement de Marseille, un des rares en gestion publique, « subit le contrecoup de ce que beaucoup d'autres sont en gestion privée, et qu'il faut bien payer les cocontractants privés, selon ce que prévoient les contrats ».

La garde des Sceaux Christiane Taubira, interpellée, a rappelé le plan de travaux

engagés... jusqu'en 2017. L'Observatoire des prisons, lui, réclame la fermeture immédiate du bâtiment des hommes, le plus dégradé.

La prison des Baumettes n'est certainement qu'un cas parmi d'autres, et il en dit long sur les conditions indignes et dégradantes dans lesquelles une administration publique ose maintenir des personnes dont elle a la responsabilité et dont beaucoup ne sont d'ailleurs incarcérés qu'à titre préventif. L'état des prisons est un indice révélateur de la société qui l'entoure, et c'est une société qui fait honte.

Sylvie MARÉCHAL

• Accidents du travail

Les patrons ne veulent pas payer

Lorsqu'une faute inexcusable est reconnue dans un accident du travail ou dans une maladie professionnelle, les entreprises sont contraintes d'indemniser les victimes. En fait, c'est la Sécurité sociale qui, dans un premier temps, verse l'argent aux assurés, puis se retourne contre l'employeur pour se faire rembourser.

Mais, même mis au pied du mur, une majorité de ces patrons ne veulent pas payer.

Le quotidien *Le Parisien* a révélé que plus de la moitié des sociétés concernées (56%) attaquent en justice et multiplient les arguties juridiques pour ne pas mettre la main à la poche. Elles disposent pour cela d'une armada d'avocats. Ces patrons ont laissé ainsi, pour cette seule année, à la Sécurité sociale un manque à gagner de 20 millions d'euros.

Ainsi l'entreprise de matériaux de construction Eternit, convaincue d'avoir utilisé sciemment de l'amiante, au péril de la santé et même de la vie

de nombreux travailleurs, a été condamnée à 320 reprises pour « faute inexcusable », mais n'a jamais versé un centime à la Sécurité sociale. Sa dette cumulée sur plusieurs années s'élèverait à 47 millions d'euros. Cette entreprise s'ingénie à jouer avec la loi pour ne rien payer.

Pour remédier à cela, le gouvernement a prévu, dans le cadre du projet de loi de financement de la Sécurité sociale, de changer la législation. L'employeur devra payer « quelles que soient les conditions d'information », et même s'il n'est

pas mis en demeure par lettre recommandée, dit désormais cette loi.

Cela contraindra peut-être un peu plus les patrons à payer en cas de faute inexcusable. Ce serait déjà ça. Mais comme elle n'est pas rétroactive, Eternit pourra échapper à ses responsabilités durant des années. Quant aux patrons qui continuent de faire pression sur les salariés pour qu'ils ne déclarent pas les accidents du travail, ce sera à ces salariés de leur faire entendre raison.

Aline URBAIN

La fraude patronale institutionnalisée

Il est de notoriété publique que bien des patrons de grandes sociétés ne déclarent pas la totalité des accidents du travail. Car ce sont eux qui cotisent à la Sécurité sociale proportionnellement aux accidents qu'ils déclarent. L'exemple de Michelin,

épinglé en mars 2012 pour avoir minoré volontairement le nombre d'accidents de travail avec arrêt survenus dans l'entreprise, n'a fait qu'illustrer cette pratique connue.

Dans ces cas-là, c'est l'assurance-maladie qui

prend à sa charge les soins des travailleurs accidentés.

Cette fraude patronale au détriment de la Sécurité sociale est tellement courante que, chaque année, la caisse des accidents du travail reverse à l'assurance-maladie, à titre de

compensation, une somme dont le montant est fixé dans la loi de financement de la Sécurité sociale. En 2012, ce versement a été fixé à 790 millions d'euros. Ce sont ainsi les assurés qui payent pour les patrons fraudeurs.

F. A.

• Hôpitaux publics et cliniques privées

Les profits ont la santé

Le crédit d'impôt de 20 milliards d'euros décidé par le gouvernement, soi-disant pour améliorer la compétitivité des entreprises, va s'appliquer aussi aux cliniques privées. Dès 2014, elles vont bénéficier d'un cadeau de 500 millions d'euros.

Par contre les hôpitaux publics n'en bénéficieront pas, puisque ce sont des établissements à but non lucratif, pas plus que les établissements privés à but non lucratif gérés par des associations, des mutuelles ou des congrégations religieuses.

Ces établissements protestent donc contre le cadeau fait aux cliniques privées et demandent un geste au gouvernement. Le ministère des Finances conteste le chiffre, parle de 200 millions de crédits d'impôt, et le ministre Pierre Moscovici a annoncé que l'avantage dont profiteront les cliniques privées sera « compensé par une moindre progression du tarif des cliniques ». C'est au tour de ces dernières de protester : elles risqueraient de voir leurs tarifs diminuer d'environ 3 %.

Les cliniques privées n'ont pourtant pas grand-chose à craindre, car on imagine mal le gouvernement socialiste prendre ce genre de mesures, lui qui est plus enclin à répondre favorablement aux demandes des patrons, en blouse blanche ou pas.

Dans le même temps où le gouvernement fait cadeau de 500 millions aux cliniques privées, il vient de faire voter dans le budget de la Sécurité sociale 675 millions d'économies supplémentaires à faire à l'hôpital. Cela ne peut que signifier des suppressions accrues de postes, et donc une dégradation accrue du secteur de la santé publique... qui ne bénéficiera d'aucun crédit d'impôt.

Cédric DUVAL

La lutte contre la pauvreté n'est pas leur priorité



À l'issue de la conférence de lutte contre la pauvreté, le Premier ministre a annoncé un plan de lutte, dont il a chiffré le coût à 2,5 milliards maximum d'ici 2017. On voit tout de suite où se situent ses priorités, quand on compare aux 20 milliards dont il vient de faire cadeau au patronat !

Le RSA-socle, dont les bénéficiaires n'ont aucun emploi, serait augmenté de 10 % en cinq ans, en plus de son indexation sur l'inflation. Il est aujourd'hui de 475 euros par mois pour une personne seule, et 1,6 million de bénéficiaires le touchent. Au fil des ans, il n'a été revalorisé qu'au compte-gouttes, ne suivant même pas les maigres augmentations du smic. Avec la revalorisation prévue par le gouvernement, il atteindra encore moins de 500 euros par mois en 2013. Qui oserait prétendre qu'il est possible de vivre avec cela ?

Par ailleurs, le plafond de ressources pour bénéficier de la CMU complémentaire, censée permettre l'accès aux soins à 100 % pour les plus démunis, serait relevé. Ayrault a estimé que 500 000 personnes de plus pourraient ainsi en bénéficier, mais cela reste à prouver.

Un nouveau contrat d'insertion serait introduit, un de plus, pour 100 000 jeunes sans qualification. Ceux-ci auraient l'obligation d'accepter les propositions de formation ou d'emploi qui leur seraient faites, et en contrepartie bénéficieraient d'une garantie de ressources égale au RSA pendant leurs périodes d'inactivité. Cela risque fort de se traduire par des petits boulots à répétition, sans perspective de CDI au bout.

Enfin, cent millions

d'euros seraient débloqués pour créer plusieurs milliers de places d'hébergement d'urgence dès 2013.

Certaines de ces mesures, à condition d'être réellement mises en œuvre, seront certainement bonnes à prendre pour ceux qui en bénéficieront. Mais elles ne risquent pas de faire reculer la pauvreté, qui frappe aujourd'hui plus de huit millions de personnes dans le pays. Les associations et les syndicats participant à la conférence n'ont cessé d'en dénoncer les effets concrets. Elle frappe les anciens salariés ayant perdu leur emploi et auxquels il ne reste pratiquement plus rien pour vivre une fois leurs factures payées, les jeunes qui n'ont jamais trouvé de travail, les retraités de plus en plus nombreux.

Par rapport à toutes ces situations dramatiques, le saupoudrage annoncé est dérisoire. Mais surtout il est impuissant, au moment où toute la politique gouvernementale, faite de soumission devant le patronat, aboutit à accroître sans cesse la pauvreté.

Lutter vraiment contre la pauvreté, cela voudrait dire prendre des mesures contraignantes envers le patronat et consacrer les ressources nécessaires pour mettre fin aux situations les plus dramatiques, autrement dit inverser l'ordre des priorités gouvernementales.

Daniel MESCLA

• Hébergement d'urgence

Une situation dramatique

À l'approche de l'hiver et du froid, la situation de l'hébergement d'urgence se révèle catastrophique, toutes les structures d'accueil, les centres d'hébergement et de réinsertion, le Samu social ou les associations étant saturées.

Ce ne sont pourtant pas les plans d'urgence qui manquent comme par exemple le plan Grand froid qui, du 1^{er} novembre au 31 mars, permet la mise en place de structures supplémentaires dès que la température nocturne tombe en dessous de 0°C.

Au total, d'après un rapport parlementaire de 2012, on disposait en 2010 d'environ 83 000 places, dont 19 000 en centres d'hébergement et 15 000 à l'hôtel. Mais cela reste largement insuffisant. Sur Paris, le président du Samu social (le 115) expliquait que le 15 octobre 400 familles n'avaient pas pu avoir de places, sur un total de 1 200 appels, et avaient dû dormir dehors.

Cette situation n'est malheureusement pas nouvelle. La ministre du Logement, Cécile Duflot, s'est vue contrainte d'y aller de son annonce de plan. Début décembre, elle a

dit vouloir trouver « d'autres places, notamment dans les bâtiments publics », et a même envisagé la possibilité de réquisitions. Elle a aussi évoqué le cas de l'Église, qui « possède des bâtiments quasi vides », déclenchant une polémique avec des représentants de celle-ci, qui lui ont demandé de balayer plutôt devant sa porte et de mettre des locaux administratifs à la disposition des sans-abri.

Pour le moment, Duflot s'est contentée d'annoncer qu'elle a dressé une liste des possibilités d'hébergement supplémentaires. Le préfet de région Daniel Cabepa dit avoir « identifié 60 immeubles abritant des logements vacants appartenant à des institutionnels, comme des banques, des assurances, ou des propriétaires fonciers ». Mais il ne les présentera à la ministre que le 31 décembre et annonce que, vu les « modalités juridiques » de la réquisition et les

contentieux avec les propriétaires, il faudra encore de nombreuses semaines avant d'aboutir...

Il existe pourtant une ordonnance de 1945, réactualisée en 1998, qui autorise la réquisition des logements vides pour une durée d'un an au moins et de six ans au plus. L'État doit verser au propriétaire un loyer équivalent à celui d'un logement social. Outre les immeubles d'habitation, les locaux appartenant à des banques ou des assurances peuvent aussi être réquisitionnés, s'ils sont vacants depuis plus de dix-huit mois. D'après le DAL, en 2011 le nombre de ces logements vacants était de 2,39 millions.

Les moyens existent donc de loger tous les sans-abri, mais les gouvernements et les ministres du Logement se suivent et finalement se ressemblent. Leurs discours sur l'urgence de la situation n'aboutissent justement qu'à ne prendre aucune mesure d'urgence.

Cédric DUVAL

• Audiovisuel public

Tout baisse, sauf la redevance

La CAP (contribution à l'audiovisuel public), nom de code de la redevance télévision, va augmenter. Actuellement fixée à 125 euros par an pour les habitants de la métropole et 80 pour ceux des Dom-Tom, cette taxe devrait croître de quatre euros, peut-être même de six. Les députés devaient en débattre le 13 décembre.

Une grande partie de la population est redevable de cette CAP, adossée depuis 2005 à la taxe d'habitation, ce qui génère des économies de collecte. Cette somme, non négligeable dans le budget de chaque famille, est affectée au budget de fonctionnement de France télévisions, le service public de l'audiovisuel.

Les 22 millions de téléspectateurs potentiels vont-ils pour autant accéder à des programmes de qualité supérieure ? Ce ne sera sans doute pas le cas. Les 50 millions d'euros de CAP collectés en plus ne compenseront pas la baisse prévue du budget audiovisuel public en 2013, d'environ 150 millions d'euros, baisse répartie entre celle de la subvention et celle des ressources publicitaires.

Quatre syndicats, la CFDT, le SNRT-CGT, FO et le SNJ (journalistes), ont d'ailleurs déposé un préavis de grève

pour le 18 décembre, notamment pour protester contre les coupes budgétaires qui, on s'en doute, auront des conséquences aussi bien pour le personnel que pour les usagers de l'audiovisuel public.

Les syndicats dénoncent, dans leur appel aux quelque 10 000 salariés, des réorganisations-fusions de services et un plan de licenciements « qui pourrait dépasser 1 000 suppressions de postes techniques, administratifs et rédactionnels d'ici 2015 », ainsi que le renvoi de centaines de précaires, employés depuis des années. Ils dénoncent aussi des attaques salariales et un recul en termes de qualité des programmes, déjà sensible. À France 3, ont lieu des regroupements d'agences régionales, pour cause d'économies. Des éditions locales d'information sont supprimées. Un projet de « grand » Soir 3 à rallonge devrait permettre d'économiser

une seconde émission ou un film. Plusieurs agences France 3 ont été fermées pendant les vacances de la Toussaint et devraient l'être pendant les fêtes de fin d'année. Une militante syndicale de Pau raconte que, sur le pôle Sud-Ouest (qui couvre un quart du pays), « il y a seulement une petite équipe de permanence qui réalise 1 minute 30 d'infos à intégrer dans le journal régional de Bordeaux, au lieu de l'édition locale habituelle de 7 minutes ».

La conséquence pour les téléspectateurs risque aussi de se concrétiser par de multiples et rentables rediffusions. Les créations, en théâtre ou en film, les documentaires de qualité, les émissions appréciées de vulgarisation scientifique et tout ce qui coûte un peu cher risquent d'être réduits à la portion congrue. L'instrument de culture que peut être l'audiovisuel public fait lui aussi les frais des choix budgétaires du gouvernement, de son choix de préserver les profits privés au détriment des services publics utiles à tous.

Viviane LAFONT

• Retour des Roms au pays Valls s'en prend aux aides

Manuel Valls a annoncé qu'il allait mettre fin à l'aide au retour humanitaire pour les Roms, une aide qui se monte à 300 euros pour un adulte et 100 pour un enfant. Désormais, en plus du billet de retour, un Rom revenant en Roumanie ou en Bulgarie ne toucherait plus que 50 euros.

Quant à l'aide au retour « volontaire », bien mal nommée puisqu'elle est réservée aux expulsés, elle passera de 2 000 à 500 euros pour un adulte. Mais elle ne concerne pas grand monde.

Valls explique que les expulsés reviennent systématiquement et que l'aide au retour de 300 euros est, pour eux, une aubaine attractive. À supposer que ce soit le cas, c'est dire le dénuement de la grande majorité des Roms, dont le ministre s'acharne, comme ses prédécesseurs, à détruire les campements et à disperser les pauvres affaires. Il prétend qu'il « faut sortir de la stigmatisation », mais que fait-il d'autre que stigmatiser cette population une fois de plus ?

« Le problème, c'est la misère », dit-il. Bien vu, mais que fait-il contre cette misère ?

Dans son rôle d'homme à poigne, Valls ne veut pas en rater une ! Il est déjà bien digne de son titre de premier flic de France, à ce rythme-là il méritera vite celui de super flic.

Vincent GELAS

• Autoroutes Les profits à la pelle

En février prochain, avec l'accord de l'État, les sociétés d'autoroutes, contrôlées en grande partie par trois grands groupes de BTP, les français Eiffage et Vinci et l'espagnol Abertis, vont augmenter leurs tarifs. Depuis le début de leur mise en service, les autoroutes ont toujours permis à leur propriétaire, au début l'État et depuis 2005 des sociétés privées, de rançonner les automobilistes. De 2005 à 2012, le ticket de péage a augmenté en moyenne de 16 %.

Rappelons que le mouvement de privatisation des sociétés d'autoroutes a été

Expulsion des Roms

• Toulouse

La précarité accentuée

À Toulouse, plus d'une centaine de Roms roumains et bulgares viennent d'être expulsés des berges de la Garonne, où ils vivaient. Beaucoup d'entre eux s'étaient retrouvés là après avoir été expulsés d'autres camps, mais depuis qu'ils y avaient monté leurs baraquements de fortune, la préfecture comme la mairie (socialiste) avaient tout fait pour rendre leurs conditions d'existence épouvantables.

Le ramassage des ordures leur était refusé, l'amoncellement de celles-ci a entraîné la prolifération des rats, ces derniers s'attaquant à tous leurs effets personnels : habits, couvertures, matelas... Enfin, malgré leurs demandes, aucun des quelques dizaines d'enfants n'était scolarisé.

La mairie avait donc beau jeu de dire qu'il fallait trouver une solution à cette situation. Le 22 novembre, avant 8 heures, un nombre impressionnant de véhicules a déversé

plus de CRS que d'habitants du camp. On a alors expliqué aux Roms qu'une solution de logement avait été trouvée pour chacun d'eux... mais sans bien sûr leur laisser le choix de la refuser.

Les familles ont alors été « invitées » à ranger leurs affaires et n'ont été autorisées à prendre que ce qu'elles pouvaient porter. Beaucoup vivaient là depuis des mois et, grâce au dévouement de bénévoles, elles avaient pu se procurer de la literie, du matériel

de cuisine, des vêtements. On leur a promis qu'ils pourraient revenir récupérer leurs affaires dès qu'ils seraient installés. Mais dès leur départ, un bulldozer a écrasé toutes leurs baraques et ce qu'elles contenaient.

Quant au logement, sept familles sur une trentaine ont été effectivement relogées en appartements. Ces sept logements vacants étaient libres depuis longtemps, car personne n'en voulait. Six d'entre eux sont des T1 où les familles devront s'entasser. De plus, n'ayant pu emporter qu'une valise, elles se retrouvent dans des logements vides, sans matelas, ni matériel de cuisine. Elles sont maintenant dispersées dans toute la ville, ayant parfois perdu les liens entre

elles et avec les bénévoles, liens pourtant essentiels à leur survie.

Quant aux autres familles, elles n'ont eu droit, au mieux, qu'à des nuitées d'hôtel. Elles aussi se retrouvent dispersées, à la périphérie de la ville, sans argent, sans moyens de déplacement et donc sans possibilité de venir bénéficier du repas quotidien qui leur était auparavant servi par une cantine sociale située près des berges.

La presse locale présente le « déménagement » des berges comme un dénouement humain. En réalité, pour la plupart des familles expulsées de leurs baraquements, il a rendu leur situation encore plus précaire et désespérée.

Correspondant LO

• Saint-Martin-le-Vinoux – Agglomération grenobloise

Un transfert qui ne règle rien

À Saint-Martin-le-Vinoux, près de Grenoble, un camp de familles roms a été évacué mercredi 28 novembre, en présence du sous-préfet et de nombreux policiers. Depuis deux ans des familles s'étaient installées sur ce terrain privé, sans eau ni sanitaire ni électricité, vivant d'expédients puisque les Roms n'ont pas le droit de travailler légalement.

Les familles n'ont été prévenues que la veille qu'elles allaient être déménagées sur deux sites de l'agglomération, un terrain équipé de préfabriqués sur une autre banlieue de Grenoble, et un foyer. Au matin, après vérification des identités, les personnes ont été triées et amenées sur les lieux

prévus avec leurs affaires transportables, c'est-à-dire quelques bagages à main, sans possibilité de déménager tous les ustensiles nécessaires à la vie quotidienne que ces familles avaient pu conserver depuis deux ans.

On pourrait croire que déménager d'un campement sans aucune installation sanitaire vers un terrain aménagé est un mieux. Mais dans les faits, personne ne leur a demandé leur avis ! Certes, les préfabriqués de 25 m² sont équipés de radiateurs

électriques et sont éclairés au néon mais, sans cloison, il n'y a aucune intimité possible. Il n'y a pas d'arrivée d'eau non plus. Le préfabriqué dédié à la cuisine-salle à manger est notoirement sous-équipé pour 59 personnes, ce qui fait que, pour que tout le monde puisse manger, il faut quatre heures ! Les sanitaires sont insuffisants et il n'y a pas de douche. Enfin le camp grillagé est gardienné nuit et jour et il semble que certaines personnes n'aient pas pu rendre librement visite aux familles. C'est un comble !

D'autre part, ce terrain est situé loin des écoles où sont scolarisés les dix-sept enfants de ces familles, ce qui complique, ô combien, leur scolarisation. Il est interdit aux adultes d'amener quoi que ce soit au camp, comme

du matériel qu'ils pouvaient auparavant bricoler et réparer, moyen pour eux de gagner quelque argent pour survivre. Enfin, cet hébergement s'avère provisoire puisqu'il n'est prévu que jusqu'à la fin de l'hiver. Que deviendront ces familles après le 31 mars, alors que leurs cabanes sont maintenant détruites ?

Si l'évacuation elle-même s'est déroulée avec un minimum d'humanité – et la mobilisation et la présence quotidienne de militants d'associations tout au long de ces derniers mois n'y est sans doute pas pour rien –, la façon qu'ont les pouvoirs publics de traiter ces familles roumaines n'est faite que de mépris.

Correspondant LO



Après le déménagement forcé du campement.

• Médicaments génériques

La santé c'est de l'argent

Selon une enquête d'opinion réalisée par l'Ifop et un groupement de pharmaciens, la confiance envers les médicaments génériques baisse dans la population. Alors qu'en 2011, ils étaient 77 % à considérer que les génériques étaient aussi efficaces que les médicaments d'origine, ils ne seraient plus aujourd'hui que 72 %.

Et s'ils étaient 71 % à considérer les génériques comme aussi sûrs que les originaux, ils ne sont plus que 61 %. Enfin et peut-être surtout, une personne sur deux serait opposée à cette disposition qui fait que, depuis le 1^{er} juillet, il faut faire l'avance du paiement quand on refuse la délivrance du générique par la pharmacie.

Le but de cette mesure est d'inciter à utiliser les génériques, a priori moins chers. En effet ce sont des copies de médicaments d'origine, qui peuvent être fabriqués par tout laboratoire dès lors que leurs brevets sont tombés dans le domaine public. Les génériques représentent une économie pour l'Assurance maladie qui les rembourse. Mais il ne faut bien sûr pas croire que les laboratoires qui les fabriquent sont des officines de bienfaisance. Ce sont des capitalistes,

comme les autres.

Depuis la publication de l'enquête, on entend beaucoup parler des laboratoires fabricants de génériques indiens et chinois, mais il en est de bien français tel Biogaran, l'un des plus gros, qui n'est autre qu'une filiale de Servier, ou encore Zentiva, filiale de Sanofi consacrée à la fabrication de ses propres génériques.

Montrant du doigt les fabricants chinois et indiens, le 10 décembre *Le Parisien* annonçait à la une, parlant de leurs produits : « Ces médicaments sont pour l'essentiel fabriqués à l'autre bout du monde dans des conditions difficilement contrôlables ». Outre que la généralisation est manifestement plus qu'abusive, ce n'est pas la distance qui rend incontrôlables les fabrications. Pour s'en convaincre il n'est qu'à se souvenir du Mediator, des

contrôles dont il a fait l'objet pendant plus de trente ans par des organismes tout ce qu'il y a « bien de chez nous », mais qui n'ont pas évité les centaines de décès. Le Mediator était fabriqué à Orléans et pas en Chine. Mais Servier savait s'entourer.

Dans ces affaires de production de médicaments, vers où qu'on se tourne et à quelque niveau que ce soit, on se retrouve toujours face

au « marché », aux profits que les industriels et leurs actionnaires sont avides d'amasser. Et l'actuelle dénonciation des génériques pourrait bien être une campagne émanant de l'industrie pharmaceutique, du moins de sa composante qui frémit de voir ses ventes écornées par le développement des génériques. En effet, si le chiffre d'affaires des ventes de médicaments en France

est passé de près de 12 milliards d'euros en 1990 à plus de 50 milliards en 2010, il baisse depuis. Entre autres à cause des génériques.

Le combat fait donc rage pour quelques milliards de plus, sans qu'on ait le moyen de savoir ce qu'il en est de l'essentiel : l'efficacité et la sécurité des médicaments et la santé de leurs utilisateurs.

Sophie Gargan



• Services publics

La dégradation

Quelques exemples relevés sur différents sites régionaux de Lutte ouvrière montrent, concrètement, comment se traduisent pour les habitants les économies réalisées sur les services publics. Et l'on pourrait certainement les multiplier sur l'ensemble du territoire.

Nevers :

La SNCF supprime un train

Le train direct ne s'arrêtera plus à Nevers à partir du 10 décembre. Les voyageurs n'auront plus d'autre choix que de prendre l'Intercités de 18 h 04. Au lieu d'arriver à 19 h 57, ils ne seront à Nevers qu'à 20 h 38. Pour tous ceux qui travaillent à Paris et partent de Nevers à 4 h 57, la journée sera bien longue.

La SNCF n'appelle pas cela une « suppression », mais un « échange de desserte »...

Belfort :

Déserts postaux en expansion

Le bureau de poste de la commune d'Essert est fermé. Les usagers sont priés d'aller au Super U d'à côté ou alors de faire trois kilomètres pour venir à Belfort. Dans le quartier de la Pépinière, il a fallu la protestation tenace des habitants pour que La Poste promette la réouverture du bureau et fasse des travaux de rénovation nécessaires, mais qui traînent

en longueur. Au Mont, la poste est également fermée. Là, le prétexte est que c'est à la ville de faire les travaux d'accessibilité aux handicapés.

En cherchant la rentabilité à tout prix, les financiers qui dirigent La Poste saccagent un service public indispensable à la population.

Alsace : Faire doublement les poches de la population

Le Conseil général du Haut-Rhin a décidé de baisser le financement du transport scolaire. Ainsi, dans certaines communes, les parents vont devoir en financer eux-mêmes une partie. C'est par exemple le cas pour ceux dont les enfants sont scolarisés à Eteimbes, dans le sud du département. Ils vont devoir payer entre 50 et 60 euros pour assurer le transport de leurs enfants vers l'école.

D'un côté, l'État augmente les prélèvements fiscaux sur l'ensemble des travailleurs, et de l'autre il se désengage de ses missions de service public. Morceau après morceau, les

structures utiles à la population sont détruites sciemment.

Hôpital de Die (Drôme) : Nouvelles menaces sur la Maternité et la Chirurgie

La commission spécialisée de l'organisation des soins vient d'émettre un avis défavorable à la poursuite de l'activité chirurgicale et obstétricale à l'hôpital de Die. Cette menace n'est pas nouvelle, elle fait partie de toutes les économies décidées sur la santé par les gouvernements, de droite ou de gauche.

Il y a un an, les autorités avaient différé leurs plans de fermeture, du fait de la mobilisation de la population et de l'approche de l'élection présidentielle. Aujourd'hui, rien n'est joué : la population du Diois a montré à plusieurs reprises qu'elle n'avait pas envie de se retrouver sans maternité ni chirurgie de proximité, dans une région où il faudrait parfois plus d'une heure de voiture sur des routes de petite montagne pour rejoindre l'hôpital le plus proche.

Un rassemblement était prévu samedi 15 décembre à l'appel du collectif de défense de l'hôpital de Die.

• Hôpital de la Pitié-Salpêtrière Paris

Premier au classement des hôpitaux... selon de drôles de critères

Comme tous les ans, l'hebdomadaire *Le Nouvel Observateur* a publié les résultats d'un classement des établissements hospitaliers publics et privés.

Cette année, le groupe Pitié-Salpêtrière à Paris est le premier de ce classement. Pour dresser cette liste, certains indicateurs retenus évoquent en fait la transformation de l'hôpital en entreprise devant poursuivre des objectifs de rentabilité : il faut un grand volume d'activité mais aussi une durée moyenne de séjour courte pour avoir une bonne note. Il faut une importante part de l'ambulatorio, les patients ne restant pas et repartant le soir, ce qui supprime les dépenses en personnel d'équipe de nuit et les frais hôteliers. La lourdeur est également prise en compte, autrement dit le niveau de ressources consommées en équipements et en personnel : moins on en consomme, meilleure est la note ! Enfin,

l'attractivité et la notoriété sont tout, sauf des indicateurs rationnels et mesurables.

Ce palmarès est plus que surprenant pour le personnel. En effet, comment peut-on être le premier quand des ruptures de stocks de médicaments, de matériel, de linge sont monnaie courante, quand l'activité en augmentation constante génère des cadences infernales pendant que les effectifs stagnent, quand les jours de repos non pris et les heures supplémentaires s'accumulent, quand on fait travailler le personnel trois week-ends d'affilée et qu'on l'oblige à revenir sur ses jours de repos, quand les congés sont annulés, enfin quand les horaires changent au dernier moment ?

Eh oui, un hôpital peut-être classé premier du palmarès, à condition que l'on ne s'intéresse pas à ceux qui y travaillent.

Correspondant LO

• Espagne

« La santé, on ne la vend pas, on la défend ! »

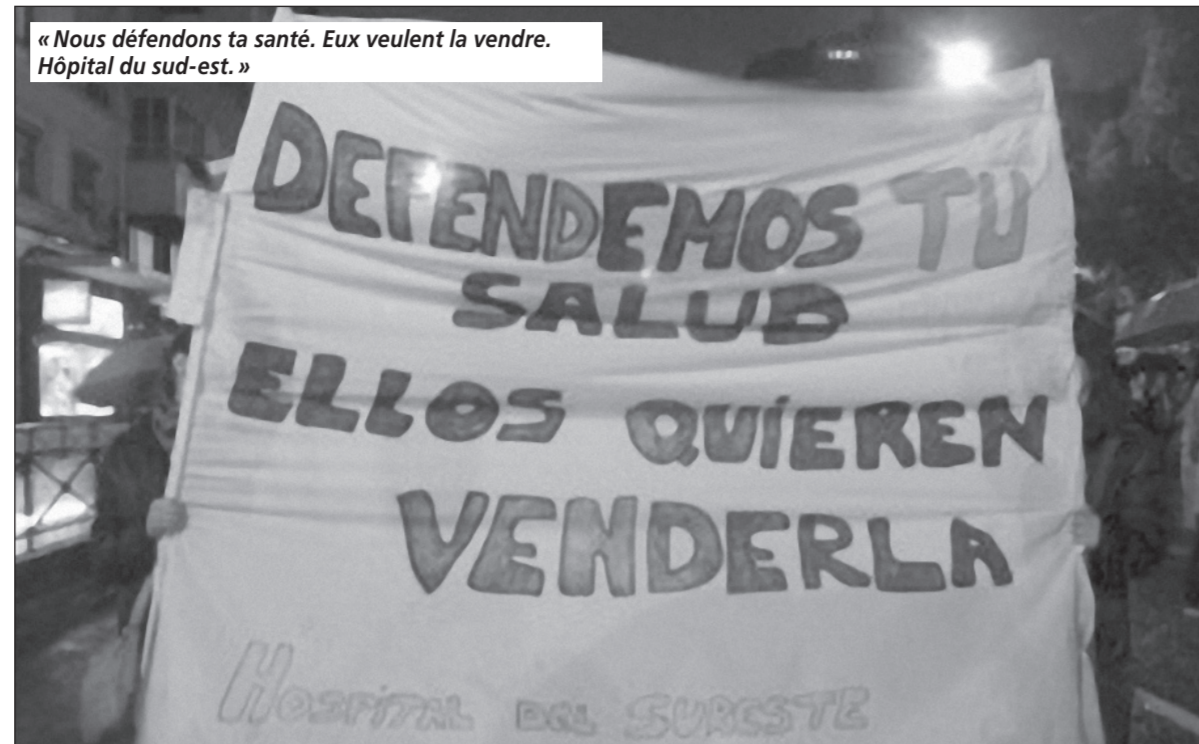
Les travailleurs de la santé de toute l'Espagne manifestent dans la rue depuis des semaines. Les mesures d'austérité, qui se traduisent par des restrictions budgétaires dans le secteur public, mettent en cause la qualité des soins, placent les malades dans des situations difficiles et laissent présager d'autres attaques contre les travailleurs de ce secteur. Cela ne passe pas.

En Espagne, chaque Autonomie (comme on appelle les régions) a son propre budget et son système de gestion des services publics, dont celui de la santé. Mais toutes ont réduit leurs dépenses, et ces économies se font aux dépens de toute la société et profitent aux banques.

Le gouvernement central avait commencé par fermer l'accès aux soins au demi-million de sans-papiers. Puis il a remis en question la gratuité des médicaments, imposant le paiement d'une quote-part par les patients, y compris les chômeurs et les retraités. Récemment, les prothèses et les fauteuils roulants ont été concernés : les retraités doivent payer 10 % de leur prix, et les non-retraités bien plus encore. Se soigner coûte plus cher pour tout le monde.

Tous les gouvernements

régionaux grappillent de la même façon sur le dos des malades. Cet été par exemple, le gouvernement catalan d'Arturo Mas a décidé de laisser à la charge des malades un euro par médicament prescrit : une mesure qui affecte plus particulièrement les personnes âgées et les malades chroniques. En Catalogne toujours, le budget de la santé est de 11,34 % inférieur à celui de 2010. Et le gouvernement de l'Autonomie de Madrid, comme ceux d'autres régions, avance à grands pas dans le même sens. Des services, des blocs opératoires ont été fermés et le temps d'attente pour être opéré s'est considérablement allongé. Des malades du cancer doivent parfois attendre 90 jours ou plus avant d'être opérés, un délai jugé à risque par les médecins. Bien



des médecins et chirurgiens sont d'ailleurs les premiers à dénoncer ces temps d'attente.

Parallèlement, fin octobre, le gouvernement de la région de Madrid décidait de privatiser six des hôpitaux ouverts en 2008, autrement dit les plus modernes, ainsi que 10 % des centres de santé, et de donner au secteur privé les services non sanitaires, comme la restauration, le nettoyage ou la sécurité.

Tout cela provoque des réactions. Dans cette période marquée par le chômage et la baisse du niveau de vie, le système de santé restait pour beaucoup un élément important permettant de faire face à la maladie ou aux accidents. Aujourd'hui, cet acquis est remis en cause par les coupes budgétaires et

la politique de privatisation. Et cela ne passe pas

À la consternation initiale a donc succédé la colère. Depuis, les mouvements de protestation des travailleurs du secteur hospitalier n'ont cessé de se développer. Début novembre, l'ensemble du personnel, des chirurgiens aux aides-soignants en passant par les services de restauration ou de nettoyage, ont organisé des « occupations », se retrouvant parfois une demi-heure, parfois deux fois par jour, devant les structures menacées, pour s'adresser à la population en expliquant que « la santé, on ne la vend pas, on la défend ! » Les témoins de ces actions exprimaient leur soutien à ce mouvement.

Fin novembre, le mouvement

s'est généralisé, gagnant différentes villes. La presse parlait de « marées blanches » parcourant les rues. Les médecins ont entamé une grève illimitée début décembre et d'autres grèves de l'ensemble du secteur de la santé, tous métiers confondus, sont annoncées pour la semaine du 17 décembre. Il est clair que la privatisation ne peut aboutir qu'à une santé à deux vitesses pour la population, et à des licenciements et des conditions de travail dégradées pour le personnel. Pour l'instant, le gouvernement n'a reculé que pour l'hôpital La Princesa de Madrid, qu'il comptait démanteler.

La lutte contre le démantèlement du système de santé public est donc loin d'être finie.

Hélène GRILLET

• Allemagne

L'annonce de la fermeture de l'usine Opel de Bochum

Après avoir menti aux travailleurs pendant des années, General Motors (GM) a annoncé le 10 décembre la fermeture de son usine Opel à Bochum. 4 000 travailleurs de l'usine et des milliers de sous-traitants perdraient leur emploi d'ici 2016.

Ces derniers mois, alors qu'elle avait depuis longtemps pris sa décision et qu'elle organisait discrètement la fermeture, la direction a invariablement répondu aux ouvriers inquiets que rien n'était décidé. Au mois de novembre encore, elle a exigé d'eux 4 % de baisse de salaire, condition qu'elle posait pour accepter de « continuer à négocier l'avenir de l'usine ». Quel cynisme !

Au fil des ans, des installations modernes ont été implantées dans les usines Opel d'Eisenach et de Rüsselsheim, les conditions et les rythmes de travail se sont aggravés. Aujourd'hui, il sort autant de voitures de ces deux usines qu'il en sortait avant des

trois usines prises ensemble. Les « surcapacités » dont aiment parler les constructeurs, c'est donc Opel lui-même qui les a créées. Sa stratégie a été d'aggraver l'exploitation dans deux usines pour fermer la troisième, sans produire une voiture de moins.

Pour les ouvriers d'Opel, et au-delà pour toute une partie des habitants de la ville, c'est une catastrophe. Mais qu'importe aux actionnaires ? La main sur le cœur, le numéro un d'Opel explique que, non, l'usine de Bochum ne va pas être fermée, puis... le magasin d'usine continuera d'exister. La présidente de la région (Rhénanie-du-Nord – Westphalie) a pris un ton combatif pour dire que les négociations avec Opel allaient être serrées... concernant l'installation d'entreprises alternatives sur le site. C'est dire qu'elle entérine la fermeture. Mais, dans cette région de la Ruhr déjà particulièrement touchée par le chômage et la misère, le conte de fées de la création d'emplois de remplacement ne prend guère :

c'est ce qu'on a raconté pendant des décennies aux mineurs qui essayaient d'empêcher la fermeture de leurs puits ; pendant ce temps-là, le chômage n'a fait que monter.

Politiciens et journalistes reprennent comme des perroquets l'affirmation des dirigeants d'Opel : le groupe est obligé de restructurer, sous peine de faillite. Pourquoi faudrait-il les croire sur parole ? En 2010, General Motors et Chrysler s'étaient dépêchés de verser

2,3 milliards de dollars à leurs actionnaires avant d'expliquer qu'ils étaient en faillite. Se déclarer insolvable, ils ont pu licencier à peu de frais 47 000 salariés dans le monde, fermer un quart de toutes les usines sans trop de grabuge, et baisser tous les salaires aux États-Unis. Juste après cette attaque massive contre les travailleurs, en 2011, GM recommandait à verser des dividendes aux actionnaires et déclarait 7 milliards de profits. Entretiens, des dizaines de milliers

de travailleurs avaient été privés de leur gagne-pain.

Alors, GM n'aurait pas les moyens de maintenir les trois usines et tous les emplois ? En prenant sur les profits des actionnaires, bien sûr qu'il en aurait les moyens. Pour cela, il faudra réussir à arracher à une poignée de grands actionnaires le pouvoir d'agir comme des dictateurs, qui ruinent la vie de milliers de familles et de régions entières.

Alice MORGEN

Au sommaire de Lutte de Classe n° 148

(décembre 2012 – janvier 2013)

Textes du 42^e congrès de Lutte Ouvrière

- La crise de l'économie capitaliste
- Les relations internationales
- La situation intérieure
- La campagne des élections présidentielle et législatives

Prix : 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,60 euro



• La conférence de Doha sur le réchauffement climatique

Les grandes puissances s'en moquent

Après quinze jours de discussions, la conférence sur le réchauffement climatique s'est conclue le 8 décembre sur un accord de dernière minute, qui est en réalité un constat de désaccord.

Cette conférence, qui se tenait à Doha au Qatar et réunissait les représentants de 190 États, a opposé une fois de plus les pays industrialisés gros pollueurs, c'est-à-dire les États-Unis, le Canada, le Japon, la Russie, aux pays les plus pauvres directement menacés par les effets du réchauffement climatique. Et, comme d'habitude, les plus puissants ont imposé leur loi, inspirés non pas par les soucis liés au climat mais par leurs intérêts.

Les spécialistes ont de bonnes raisons de s'inquiéter des effets de l'industrie sur le climat. Ils estiment que les émissions de gaz à effet de serre, les déforestations et les multiples pollutions entraînent un réchauffement continu de la planète, la fonte des glaciers, de la banquise et une élévation du niveau des mers, qui seraient responsables de l'augmentation des sécheresses, des inondations, des canicules et d'une intensification des cyclones et typhons.

Il faudrait donc réduire ces pollutions liées à l'industrie et à l'agriculture industrielle, en diminuant les émissions de gaz à effet de serre, le gaz carbonique en premier lieu. Des accords ont été conclus dans ce sens, comme par exemple le protocole de Kyoto de 1997, qui est entré en vigueur en 2005 mais n'a jamais été ratifié par les États-Unis, le plus gros émetteur mondial. Le système adopté pour réduire ces émissions de gaz a surtout consisté à établir des quotas d'émissions, c'est-à-dire des « permis de polluer », qui ont vite donné lieu à un marché lucratif. Aussi, malgré les réunions annuelles organisées autour de ce protocole de Kyoto, il est difficile de savoir s'il a provoqué une réelle diminution des émissions. D'autant que la crise économique est venue brouiller les cartes, en entraînant une diminution

de la pollution, non pas grâce à des mesures de protection prises par les industriels, mais du fait de la réduction de la production.

Un des problèmes est ce qu'on appelle « l'air chaud », c'est-à-dire les surplus de « permis de polluer » non utilisés, qui représentent 13 milliards de tonnes d'équivalent CO2. Ces surplus sont détenus principalement par la Russie, l'Ukraine et la Pologne. Mais les pays qui les détiennent refusent leur annulation, car ils représentent pour leurs budgets des milliards de réserves.

L'accord conclu porte justement sur un prolongement du protocole de Kyoto, qui expire fin 2012. L'Union européenne, l'Australie et quelques autres pays s'engageaient une nouvelle fois à réduire leurs émissions d'ici 2020. Mais l'ensemble de ces pays ne représente que 15 % de ces émissions. Autant dire que, même si ces engagements se concrétisaient, ils resteraient symboliques. Dans ces négociations, en réalité on ne parle pas climat, mais gros sous. Les États des pays riches ne veulent pas imposer à leurs industriels des normes qui leur coûteraient cher. Ils refusent aussi aux pays pauvres les aides nécessaires. De 2010 à 2012, ces aides se sont montées à dix milliards de dollars par an. Ces pays demandent vingt milliards par an d'ici 2015, avec la perspective d'arriver à cent milliards par an d'ici 2020. Cela représenterait bien peu de chose pour les budgets des grandes puissances. À titre de comparaison, en 2010 la France a, selon la Cour des comptes, accordé aux entreprises 172 milliards d'exonérations et de cadeaux fiscaux. Mais tous les États réservent leurs largesses à leur propre bourgeoisie. Et aujourd'hui, à l'appui de leur raderie, ils peuvent en plus invoquer la crise.

On ne pourra combattre efficacement le réchauffement climatique sans s'en prendre à ces grands pollueurs.

Vincent GELAS

• Haïti

Après le passage du cyclone Sandy La situation d'urgence exige un programme d'urgence



Après le passage du cyclone.

Dans le dernier numéro de leur journal, *La voix des travailleurs, nos camarades de l'OTR (Organisation des travailleurs révolutionnaires) consacrent un article aux conséquences du passage du cyclone Sandy au large d'Haïti, du 24 au 26 octobre dernier. Nous en publions les extraits suivants.*

Le gouvernement Martelly-Lamothe a décidé de proroger jusqu'au 5 janvier l'état d'urgence qu'il avait décrété, le 30 octobre dernier, sur toute l'étendue du territoire, compte tenu de la gravité des dégâts causés par le passage du cyclone Sandy au large d'Haïti.

Le bilan est lourd : pour cinquante centimètres de pluie à l'échelle nationale, plus d'une cinquantaine de morts, des routes coupées, des ponts endommagés ou effondrés, des jardins dévastés, des milliers de têtes de bétail emportées, sans parler des villes et des villages inondés

Contrairement aux États de New York et du New Jersey aux États-Unis, touchés de plein fouet par Sandy, Haïti n'était pas au centre de ce phénomène naturel, transformé pourtant en catastrophe sociale parce que les classes possédantes et dirigeantes de ce pays se sont attelées pendant des décennies à démonir ce coin de terre, notamment

par le pillage systématique des caisses de l'État et le désinvestissement des services dits publics, le rendant ainsi très vulnérable à la moindre intempérie. (...)

Le plus révoltant c'est que chaque drame social, chaque catastrophe humanitaire devient une aubaine, une source d'enrichissement pour les dirigeants et les responsables de la plupart des ONG évoluant dans le pays. (...) C'est pourquoi, malgré l'énormité des dégâts, l'état d'urgence décrété par le gouvernement n'est pris au sérieux que par des naïfs et, bien évidemment, par des budgétivores au pouvoir qui connaissent le but de la manœuvre. Le ministre de la Communication ne saurait être plus clair dans sa déclaration : « C'est une opportunité pour le pouvoir en place de décaisser en toute liberté des fonds au profit des sinistrés. » Les sinistrés, les pauvres en général, ont bon dos. Où sont passés les milliards qui ont été décaissés après le séisme du 12 janvier 2010 au nom des familles sinistrées, dont l'écrasante majorité végètent encore sous des soi-disant tentes ? Où sont les milliers de logements promis pendant la campagne électorale par Martelly, qui était impatient de reloger des familles sinistrées après le séisme ?

Pourtant, la gravité de la situation appelle un train de mesures d'urgence en faveur de la population, dont la misère est aggravée non seulement par les dégâts causés par Sandy mais aussi et surtout par la récente flambée des prix qui a renchéri le coût de la vie, les révolutions massives dans différentes entreprises et les nouvelles mesures de prélèvement de taxes additionnelles sur les employés du secteur privé et public. (...)

Mais l'application de ce programme d'urgence ne viendra pas d'en haut, des classes possédantes ou de leurs valets au pouvoir, mais de la mobilisation des classes laborieuses du pays, en ville comme en campagne. En 2008, le gouvernement Préval-Alexis avait été contraint de baisser au moins le prix du riz, après des manifestations populaires suivies d'émeutes.

• **Afghanistan**

Le retour des soldats français

Onze ans d'intervention militaire... Et pour quoi ?

Les dernières unités combattantes des soldats français finissent de quitter l'Afghanistan. À partir de 2013, il ne restera plus que 1 500 militaires regroupés à Kaboul; un millier jusqu'à l'été pour assurer le retour du matériel, et cinq cents qui resteront ensuite pour la formation de soldats afghans, les services médicaux ainsi que la sécurité de l'aéroport.

Onze ans d'occupation militaire française en Afghanistan, et pour quels résultats ? 60 000 soldats français se sont succédé dans ce pays, même s'ils n'y étaient que quelques milliers en même temps. 88 ont été tués, dont 55 dans la Kapisa, région que les troupes occupaient et que l'état-major prétendait contrôler, 725 ont été blessés et le service de santé des armées évalué à 7 % le nombre de ceux qui souffrent du « syndrome afghan », c'est-à-dire de troubles psychologiques graves : dépression, alcoolisme, violence, difficulté, voire impossibilité à se réinsérer dans la société, etc.

Du côté financier, la participation française a coûté au budget 400 millions d'euros par an en moyenne, soit plus d'un million par jour, qui n'ont pas été perdus pour tout le monde : les marchands d'armes, les grands trusts de

l'électronique et de l'aéronautique ont bénéficié de cette manne qui elle, contrairement aux budgets sociaux, n'a pas connu la crise.

Hollande a avancé d'un an le retour des troupes françaises, qui se fait conjointement avec celui d'autres troupes de l'Otan. Mais cela ne fait pas oublier que c'est un autre gouvernement socialiste, celui de Jospin, qui avait décidé de se joindre à la coalition menée par le gouvernement américain en octobre 2001 contre les talibans au pouvoir en Afghanistan. Il ne s'agissait pas tant de préserver des intérêts économiques quasiment inexistant à l'époque que d'être dans le camp impérialiste, celui des grandes puissances qui entendent imposer leur ordre aux peuples de la planète. Et en cela, Jospin était bien dans la tradition colonisatrice défendue par les



dirigeants du Parti socialiste.

Le but affiché de l'opération « Enduring Freedom » était d'instaurer un régime démocratique, de lutter contre le terrorisme et l'obscurantisme, et d'aider la population afghane. On voit ce qu'il en est aujourd'hui. Les troupes d'occupation n'ont jamais réussi à s'imposer, elles sont haïes par la population afghane, et pour cause ! Des milliers de civils afghans ont été tués (plus de 12 000 ces cinq dernières

années), victimes des troupes d'occupation et des attentats perpétrés par les insurgés. Des villes sont dévastées. Les habitants fuient les zones de combat, perdant ainsi leurs moyens de subsistance, et sont contraints de vivre dans une insécurité physique et alimentaire permanente. Les idées réactionnaires progressent, notamment à l'encontre des femmes pour qui toute tentative d'émancipation est un délit. Plusieurs centaines de

femmes et de filles sont emprisonnées pour « crimes moraux » parce qu'elles ont fui la violence domestique ou les mariages forcés.

Quant au régime corrompu de Barzaï, soutenu par les gouvernements occidentaux, il est peu probable qu'il résiste longtemps après le départ de leurs troupes, avant de devoir laisser la place à une lutte pour le pouvoir entre chefs tribaux et talibans islamistes.

Marianne LAMIRAL

• **Mali**

Une situation dramatique pour la population

Pendant que le gouvernement français cherche à organiser l'intervention de troupes africaines dans le nord du Mali, les cliques dirigeantes maliennes se disputent le peu de pouvoir qu'elles possèdent sur le sud du pays et sur la capitale Bamako. Dans la nuit du 10 au 11 décembre, les militaires ont arrêté le Premier ministre, Cheick Modibo Diarra, en jurant cependant qu'il ne s'agissait pas d'un coup d'État, puisque le président était toujours libre. Mais pour la population, la situation continue à empirer. Nos camarades de l'UATCI (Union africaine des Travailleurs Communistes Internationalistes) en donnent un aperçu dans leur journal *le Pouvoir aux Travailleurs*.

La multiplication des rackets

À Bamako, l'armée, la police et la gendarmerie sont présentes partout. Elles arrêtent et contrôlent les véhicules. Officiellement, c'est pour protéger la population et assurer la sécurité de la capitale, contre une rébellion qui a lieu à plus d'un millier de kilomètres de celle-ci. Mais en vérité, il s'agit là d'une véritable aubaine pour racketter les petites gens. Le racket a toujours été une des principales activités des forces de répression, mais avec la nouvelle situation qui prévaut dans le pays, cette activité reprend de la vigueur. Il

n'y a pas un coin de la capitale ou des grandes villes du Sud qui échappe à la règle. Les couvre-feux se multiplient, c'est autant d'occasions qui s'offrent aux forces de répression pour s'adonner à leur activité favorite.

Voici le témoignage d'un travailleur immigré qui vient d'effectuer un voyage récemment au Mali :

« J'ai voyagé en taxi-brousse pour aller voir ma famille habitant dans la région de Kayes. J'ai pris le car à Bamako. Mais rien que sur les quinze premiers kilomètres qui séparent Bamako de Kali, nous avons été contrôlés quatre fois. Il y avait des femmes parmi les

passagers, et elles n'avaient pas de papiers d'identité sur elles. Malgré les explications et les implorations de clémence, les policiers n'ont rien voulu savoir. Il fallait déboursier de l'argent, entre 1 500 et 3 000 francs CFA, qui allaient directement dans leurs poches. Mais après avoir payé une fois, deux fois, ces femmes n'avaient plus d'argent à donner aux policiers. (...).

Aller faire la guerre dans le nord du pays ne motive pas spécialement ces forces de l'ordre. Elles préfèrent rester à Bamako, ou aux alentours, car c'est là qu'elles gagnent le plus d'argent sur le dos de la population. »

La tension à Bamako

Les villes du Nord Mali sont devenues invivables pour les habitants issus des ethnies originaires du Sud, mais celles du Sud le sont aussi pour les populations originaires du Nord. La presse de Bamako met surtout l'accent sur les populations fuyant les villes du Nord pour aller chercher refuge vers des camps de réfugiés ou vers les grandes villes du Sud, dont la capitale.

L'afflux de réfugiés à Bamako est tel que les écoles publiques ne peuvent plus accueillir leurs enfants pour y poursuivre leur scolarité. Les salles de classe qui étaient déjà très saturées sont dans l'incapacité d'accueillir un surplus. Mais la presse qui a pignon sur rue à Bamako se tait sur les populations qui fuient cette ville ou d'autres grandes villes du Sud parce qu'elles s'y sentent indésirables. Il s'agit, entre autres, des Touaregs installés de longue date dans les villes du Sud. Ils n'ont rien

à voir avec la rébellion séparatiste dans la partie nord du Mali, mais le fait qu'ils soient Touaregs leur vaut d'être indexés comme des rebelles en puissance. Certains d'entre eux ont subi des violences. Quelques-uns ont été vandalisés et brutalisés.

Un travailleur malien originaire de la ville de Kayes raconte le cas précis d'une famille touarègue qui a été obligée de fuir la ville car sa situation était devenue périlleuse. « Nous avons comme voisin dans notre quartier de la ville de Kayes, une famille touarègue. C'était une famille de neuf personnes. Nous avons toujours eu des relations cordiales et on se rendait mutuellement service. Le fait que cette famille appartienne à une ethnie du Nord n'a jamais posé de problèmes jusqu'au jour où la rébellion a éclaté au Nord. Cette famille s'est sentie en danger de mort et a été contrainte d'abandonner la ville où elle a toujours vécu en toute tranquillité. »

• Recrutement d'enseignants

On est loin du compte

Le ministre de l'Éducation Peillon annonce à grands sons de trompe le recrutement de 43 000 enseignants en deux ans. Si cela se fait, cela va apporter une bouffée d'air, mais, si on calcule, on est loin du compte.

En effet, Sarkozy avait supprimé 80 000 postes d'enseignants en cinq ans. Hollande avait promis d'en rétablir 60 000 durant son mandat, ce qui aurait tout de même fait un déficit de 20 000, compte non tenu de l'accroissement du nombre d'élèves.

Or, il faudra aussi remplacer les 34 000 enseignants devant partir en retraite dans les deux ans qui viennent. Les 43 000 recrues de Peillon

ne représentent donc en fait que 9 000 postes supplémentaires pour cette période. On est donc bien en dessous des promesses électorales de Hollande, elles-mêmes déjà largement en dessous de ce qu'il faudrait pour faire fonctionner l'école dans les conditions présentes.

Le manque de personnel, enseignants, surveillants, personnels administratif, médical, de service, de maintenance, est en effet criant dans l'Éducation nationale. Il est même criminel dans les établissements des quartiers populaires, là où enfants et adolescents ont besoin d'être particulièrement encadrés et là où, précisément, les postes ont été supprimés en

grand nombre.

Les enfants et les adolescents des quartiers populaires, ceux dont les parents font les métiers les plus durs, travaillent la nuit, un jour sur deux ou pas du tout, vivent dans des logements trop petits, voire insalubres. Les jeunes qui ont l'impression que personne ne gagne sa vie en travaillant, ceux qui arrivent au collège puis au lycée en sachant à peine lire mais très bien se battre, ont un besoin désespéré d'encadrement, de professeurs.

Sarkozy les avait réduits à la portion congrue. Hollande, quoi qu'en dise Peillon, ne fait rien de sérieux pour revenir là-dessus.

Paul GALOIS



• Procès des assassins de Firmin Mahé

Trois militaires condamnés, l'armée acquittée

La justice n'a pas été bien sévère pour les meurtriers de Firmin Mahé, cet Ivoirien blessé par des tirs français, puis achevé dans un blindé de l'armée par des militaires en mai 2005.

Le colonel qui avait transmis l'ordre de «rouler doucement» (sous-entendu, faire en sorte que Mahé n'arrive pas vivant à l'hôpital) a été condamné à cinq ans de prison avec sursis, l'adjudant-chef qui l'a étouffé avec un sac plastique, à quatre ans avec sursis, et le brigadier-chef qui le maintenait à un an avec sursis.

D'après eux, la décision d'achever le blessé venait de haut, ce qui n'a rien d'in vraisemblable. Mais le général Poncet, chef de l'opération «Licorne» en Côte d'Ivoire, qui aurait donné l'ordre d'achever Mahé, n'a pas été inquiété. À l'époque, Poncet et Michèle Alliot-Marie, alors ministre de la Défense, avaient

couvert l'affaire avant de la dévoiler en rejetant la responsabilité sur leurs subordonnés. Aujourd'hui, ils accusent les soldats d'avoir perdu leur «sens moral». Venant de ceux qui ont décidé l'envoi des soldats français au secours du dictateur Laurent Gbagbo : quelle hypocrisie !

Les militaires en cause se justifient en disant que Mahé était un bandit. Son assassinat aurait, disent-ils, permis de protéger la population ivoirienne dans la «zone de confiance» contrôlée par l'armée française, lorsque le pays était coupé en deux entre les forces de Gbagbo au Sud et celles des rebelles au Nord. Mais cette «zone de

confiance» servait surtout à protéger les intérêts économiques français en sécurisant les routes commerciales, et à empêcher l'avancée des rebelles, à une époque où la France soutenait encore le régime de Gbagbo. Et cette présence de l'armée française n'a jamais empêché les différentes troupes armées ivoiriennes de s'en prendre à la population ; au contraire, elle a exacerbé les tensions.

Avec le procès tardif des assassins de Firmin Mahé, l'armée a reconnu une bavure et quelques militaires sont passés en jugement. Cela lève un voile sur les pratiques de l'armée française, semblables à celles de toutes les armées coloniales, ne se gênant pas pour faire leur sale travail, sans précaution et finalement sans scrupule.

Claire DUNOIS

• Hausse du prix du gaz

Le scandale continue

Le gaz va augmenter de 2,4 % le 1^{er} janvier. Comme du temps de Sarkozy, le gouvernement prétend avoir tenté de limiter la hausse, mais il a été désavoué par le Conseil d'État car s'il l'avait fait, il n'aurait pas respecté la loi. Cela s'est fait à la demande des petites compagnies gazières, celles qui clament à tous vents qu'avec elles les tarifs seraient plus bas. Toujours est-il qu'à leur initiative ces tarifs seront plus hauts.

Depuis des années le gaz a subi une cascade d'augmentations : +4,3 % en janvier 2008, +6,3 % en avril et +5,3 % en août 2008. En avril 2009, une baisse, la seule, de 11,3 % bientôt largement compensée par des hausses de +9,7 % en avril 2010, +5,1 % en juillet et +5,2 % en avril 2011. + 4,4 % en janvier 2012, +2 % en juillet et encore +2 % en octobre et pour finir (pour le moment !) les +2,4 % du 1^{er} janvier 2013. Les salaires n'évoluent pas aussi vite !

98 % du gaz consommé en France sont achetés à l'étranger. Mais à quel prix ? Cela reste un mystère pour le commun des mortels. C'est donc l'opacité la plus totale sur les profits qu'en tirent GDF Suez et les autres. Actuellement, environ un quart du gaz est acheté sur le marché libre «spot» à un tarif nettement inférieur aux contrats à long terme des trois quarts restants, sans qu'on puisse savoir ce prix.

Alors, tant que les consommateurs et les employés ne pourront pas contrôler les comptes des sociétés gazières, et en particulier de GDF, il n'y a aucune raison de leur faire confiance, et toutes les raisons de s'en méfier.

Quoi qu'en dise la loi, quoi qu'en dise le Conseil d'État, les consommateurs se font détrousser avec la complicité, fût-elle «modérée», des pouvoirs publics.

André VICTOR

— GDF cadeau de mariage à Suez —

Il est bon de rappeler que Gaz de France, société nationalisée, associée durant un demi-siècle à EDF (au point que beaucoup croyaient qu'il s'agissait de la même entreprise) a été transformée en société anonyme avec privatisation partielle en 2004, puis a fusionné avec Suez en juillet 2008.

Suez, société privée, était alors menacée par une OPA d'un autre groupe privé, l'italien Enel. Pour empêcher cette opération, l'État a vendu (a bradé même) GDF à Suez afin de donner au nouvel ensemble une taille assez importante pour que l'OPA devienne

impossible. Le secteur public a fait ainsi un superbe présent au secteur privé.

GDF s'est donc transformé en cadeau de mariage. Et par voie de conséquence les tarifs du gaz ne dépendent plus de l'État, même si certaines contraintes existent.

Si l'État vendait lui-même le gaz au travers d'une compagnie nationale, les tarifs seraient-ils plus avantageux ? En tout cas, ils seraient sans doute moins soumis à cette pression constante de capitalistes privés avides d'augmenter leurs profits et leurs dividendes.

— Des fournisseurs qui s'en mettent aussi plein les coffres —

C'est toujours GDF Suez qu'on évoque pour dénoncer la société qui fait payer abusivement le gaz aux usagers. Mais il n'y a pas que GDF. On ignore bien souvent que le premier fournisseur de gaz naturel à la France est la Norvège, avec 36,8 % (en 2010). Ensuite il y a trois autres pays, à peu près à égalité avec environ 15 % chacun : les Pays-Bas, la Russie et l'Algérie.

En Norvège, la compagnie Statoil, contrôlée à 67 % par l'État norvégien, réalise des bénéfices faramineux en

vendant du gaz et du pétrole, en particulier dans une bonne partie de l'Europe, dont la France. Rien qu'au troisième trimestre de cette année, Statoil a engrangé 2,5 milliards d'euros de bénéfices. Ce trust peut dire merci, entre autres, aux consommateurs français.

La Norvège ne fait pas partie de l'Union européenne. Toutefois le comité Nobel, qui siège dans la capitale norvégienne, a d'excellentes raisons d'avoir remis son prix à une si bonne cliente pour son gaz et son pétrole...

• ArcelorMittal – Basse-Indre (Loire-Atlantique)

Déshabiller une usine sans habiller l'autre

L'accord conclu pour le site de Florange entre le gouvernement et Mittal concerne aussi l'usine de Basse-Indre, près de Nantes en Loire-Atlantique, spécialisée dans la production d'acier destiné à l'emballage.

Une soixantaine de postes devraient être supprimés dans l'entreprise, qui emploie directement 546 salariés et 150 autres dans la sous-traitance, où la direction entend également tailler dans les effectifs. Les soixante postes représentent deux secteurs d'activité, le décapage et le laminage, qui seraient externalisés dès 2013 à Florange.

Ces deux secteurs sont des secteurs clés pour l'entreprise, et les salariés ont appris la nouvelle avec surprise et inquiétude.

À Basse-Indre comme

à Florange, personne n'a confiance en Mittal pour « sauver les emplois », comme le répète Jean-Marc Ayrault pour justifier son plan. L'usine a déjà subi une baisse de ses effectifs depuis quelques années, avec le licenciement d'une grande partie des intérimaires, et a même connu des périodes de mise en chômage technique. Certains disent même que, si le décapage et le laminage disparaissent, ce sera la mort de l'usine.

Lundi 10 décembre, 24 heures de grève ont eu lieu à l'appel de l'intersyndicale pour dire non à ce plan et soutenir aussi l'action des salariés de Florange. Les salariés étaient nombreux à bloquer les portes de l'usine avec feux de palettes et café-sandwiches et à refuser d'aller travailler. Ils ont eu le soutien d'autres travailleurs des communes voisines et aussi d'élus de gauche, dont le maire



socialiste d'Indre, qui tenait à soutenir les salariés de l'usine de sa commune et qui regrette, lui aussi, l'accord passé entre Ayrault (encore député dans cette deuxième circonscription de Loire-Atlantique) et Mittal.

La poursuite de la grève a été votée en assemblée générale

devant les portes de l'usine jusqu'au vendredi matin, 14 décembre. La veille se sera tenu un comité central d'entreprise, opportunité pour les salariés de faire une nouvelle journée d'action en même temps que les autres sites.

Correspondant LO

• Sita Agora – Noyelles-Godault (Pas-de-Calais)

Deuxième semaine de grève

Depuis lundi 3 décembre, les 35 travailleurs d'Indra Ressource Auto-Pièce, une casse-auto « écologique », continuent de voter chaque jour la poursuite de leur grève contre le projet de les licencier. Indra SAS est une filiale de Sita-Suez (Suez Environnement) et de Renault, située sur l'ancien site de Métaleurop depuis à peine trois ans.

Toute la semaine dernière, les travailleurs ont organisé de nombreuses actions pour populariser leur lutte pour le maintien de tous les emplois. Dans une région où le chômage cogne dur, le souvenir des 830 ouvriers de Métaleurop licenciés en 2003 est encore bien vivant parmi les travailleurs et les classes populaires.

L'arnaque aux subventions publiques, spécialité des capitalistes, soulève les critiques.

Sita-Suez aurait reçu neuf millions d'euros de subventions publiques au nom de la réindustrialisation, dans le cadre du Grenelle de l'environnement, que les travailleurs ont depuis nommé le « Grenelle des licenciements ».

Cela est d'autant plus révoltant qu'au moment où est annoncée la fermeture d'Indra Noyelles-Godault, Suez Environnement déclare vouloir reprendre la friche de

Continental à Clairoux, soi-disant pour créer des emplois, mais surtout pour empocher l'argent public (*Le Parisien* du 1^{er} décembre 2012).

La direction d'Indra, qui dans un premier temps refusait de discuter avec les grévistes, a finalement proposé une rencontre, et une délégation de travailleurs devait être reçue. Les travailleurs sont conscients que cela est en partie dû au « rude tintamarre », comme dit l'un d'eux, qu'ils ont fait depuis dix jours. Distributions de tracts dans tout le secteur autour de l'usine afin de s'adresser à la population et aux travailleurs des autres entreprises, passages dans la presse, à la radio

ou à la télé. Une délégation de grévistes a également été reçue à Bercy, au ministère de l'Industrie.

Des habitants viennent soutenir le piquet de grève, ainsi que des syndicalistes et des élus locaux. Ces soutiens font chaud au cœur et aident à tenir le coup. Bien sûr, les ouvriers savent que ce sera dur de faire plier la direction, mais le moral est bon. Et tous sont particulièrement fiers de leur combat. Un gréviste disait : « Au moins on ne se laisse pas licencier en baissant la tête. Même dans dix ans, on se souviendra de la lutte qu'on a menée ensemble. »

Correspondant LO

• Hager-Atral – Crolles (Isère)

« Un carambar par jour, ça ne suffit pas ! »

Hager-Atral, à Crolles, fabrique des systèmes d'alarme pour les particuliers et les enseignes du bricolage et fait partie du groupe Hager, qui compte 11 400 travailleurs dans le monde. En 2011, son chiffre d'affaires s'élevait à 1,55 milliard d'euros. Le site de Crolles compte 250 salariés dont une cinquantaine sont en grève depuis le mercredi 28 novembre.

C'est la proposition de la

direction, « un carambar par jour » (0,5 % pour le premier collègue, rien pour les autres) qui a fait déborder la colère, tandis que la société engrange les bénéfices, les salaires plafonnent au niveau du smic. Les travailleurs en grève demandent 100 euros d'augmentation, le versement intégral du salaire pendant trois ans en cas de longue maladie (réservé jusque-là aux cadres) et le paiement des jours de grève. Ils organisent chaque

jour une ou deux assemblées générales pour discuter et décider de leur lutte.

Devant le silence de la direction, un piquet de grève empêche nuit et jour la production de sortir. Pour beaucoup, c'est la première grève et ils découvrent la morgue des patrons qui ont eu le culot de faire venir un huissier et d'embaucher une intérimaire pour pouvoir continuer la production. Mais ils mesurent aussi la

sympathie et le soutien financier d'une partie des non-grévistes et des travailleurs des usines environnantes, comme celui de certains commerçants qui ont offert une aide sous forme de denrées. Et surtout, ils font l'expérience de la force qu'ils représentent ensemble.

Malgré le froid et la neige, le moral est bon et ils sont décidés à ne rien lâcher, c'est une question de dignité, disent-ils.

Correspondant LO

• Louisiane Loudéac (Côtes-d'Armor)

Ne pas se laisser voler son gagne-pain

Courant octobre, la direction du groupe Louisiane, entreprise spécialisée dans la fabrication de mobil-homes de luxe, annonçait un plan de 37 licenciements à son usine de Loudéac. Cette usine emploie 149 salariés. C'est donc plus de 25 % de l'effectif, en majorité des ouvriers, qui étaient visés.

Passé le choc de cette brutale annonce, la majorité des travailleurs ont décidé de ne pas se laisser faire et se sont mobilisés contre le plan.

Les travailleurs ont rejeté l'argumentation de la direction, qui les rendait responsables des pertes financières enregistrées fin 2011. Elle expliquait notamment que ces mauvais résultats avaient été provoqués par l'arrêt de la fabrication des mobil-homes durant l'été 2011 à cause des travaux de désamiantage d'urgence des ateliers de production.

À l'époque, les travailleurs avaient simplement fait valoir leur droit de retrait, refusant de continuer à s'empoisonner avec l'amiante contenu dans les plafonds.

La mobilisation des travailleurs de Louisiane a fait capoter ce premier plan de licenciements. Mais la direction est revenue à la charge et en a présenté un nouveau le 4 décembre. Lors de cette réunion avec les délégués, la majorité des travailleurs a débrayé pour affirmer une nouvelle fois son opposition au plan patronal. Celui-ci prévoit 35 licenciements au lieu des 37 du premier ; mais c'est encore 35 de trop !

La bataille ne fait que commencer, mais les travailleurs de Louisiane sont bien décidés à ne pas se laisser voler leur gagne-pain par le groupe Finadorm, groupe qui ne manque pas de moyens.

Correspondant LO

• Toyota – Onnaing (Nord) Pour baisser les salaires

La direction s'attaque aux primes

À Toyota Onnaing, qui compte 3 000 CDI et 500 intérimaires, la direction a comme chaque année convoqué les syndicats pour les négociations obligatoires sur les salaires et aussi pour discuter de l'intéressement, dont le dernier protocole courait depuis trois ans.

Ces deux dernières années, cette prime avait atteint environ 3 000 euros par an, la même pour tous, versée tous les trois mois. Même si une prime n'est pas assurée comme un salaire, les 700 ou 800 euros en plus chaque trimestre permettent à beaucoup de remettre à niveau le compte en banque et de payer des factures.

Lors de la première réunion, jeudi 29 novembre, la direction annonçait que, soit elle

supprimait tout bonnement la prime, soit cette dernière serait soumise à de nouveaux critères... qui s'avèrent beaucoup plus restrictifs.

Devant l'indignation des délégués – tous syndicats confondus, FO, CGT, CFDT, CFTC, CGC – la direction a vite abandonné la suppression et avancé de nouveaux critères sur la sécurité, la qualité et la production, toujours aussi injustes qu'avant mais inatteignables, ceci comme condition pour avoir la même prime qu'avant. Ils entraîneraient donc une diminution d'au moins 2 000 euros par an. Le ton était donné!

Quant aux salaires, l'augmentation proposée est ridicule : 0,5 % d'augmentation générale, soit environ 7 euros par mois pour un salaire ouvrier. Les augmentations individuelles seraient au total de 0,4 %... Les loyers, le gaz,

l'électricité, l'essence, la nourriture, augmentent bien plus que cela. Avec des augmentations pareilles, la réalité est qu'on s'appauvrit.

Bien entendu, la direction nous abreuve de soi-disant arguments comptables : TMMF (filiale française de Toyota) serait à découvert de 199 millions d'euros, le budget serait en déficit de 48 millions d'euros. Mais tout cela n'est que le résultat de procédés comptables entre Toyota France et Toyota Europe, pour tenter de justifier les sacrifices qu'ils veulent faire avaler. Toyota se débrouille pour mettre artificiellement les comptes de l'usine dans le rouge. Au bout du compte, les profits pour les actionnaires sont toujours au rendez-vous!

La réalité est que le groupe Toyota a cumulé officiellement 26 milliards de bénéfices en six ans. Il a donc largement

les moyens de maintenir la prime, d'augmenter réellement les salaires et d'améliorer les conditions de travail par des embauches massives.

La direction tente évidemment de faire du chantage : si les syndicats ne signent pas l'accord avant le 31 décembre, il n'y aura plus d'intéressement. Et elle vient de sortir la vague promesse d'embaucher 160 CDI au cours de l'année... ce qui ne permettrait même pas d'embaucher tous les intérimaires.

Alors, depuis cette annonce, les discussions sont de plus en plus nombreuses dans les ateliers. Il n'est pas question d'accepter la baisse des rémunérations, et des groupes de travailleurs commencent à discuter de la préparation d'une grève.

Correspondant LO

• Groupe Solvay - Rhodia

Il faut une augmentation générale pour tous !

Dans le cadre des négociations salariales, les travailleurs de Rhodia étaient appelés à faire grève le 12 et le 13 décembre. L'appel concernait treize sites dans tout le pays, à Valence, Aubervilliers, dans les régions lyonnaise et grenobloise, à Besançon, à Chalampé en Alsace, à la Rochelle...

C'est un premier pas pour réagir aux attaques de la direction du groupe, qui fait courir des rumeurs de suppressions d'emplois alors que les ventes et les résultats de l'entreprise sont au beau fixe.

Tous les indicateurs sont au vert pour ce groupe qui est le leader mondial dans la plupart de ses produits. Le chiffre d'affaires de la branche Rhodia a ainsi augmenté de 20 % entre 2011 et 2012. Et le groupe Solvay-Rhodia va distribuer 370 millions d'euros de dividendes à ses actionnaires pour l'année 2012. Ces chiffres montrent qu'il y a de l'argent, même si le PDG du groupe, Jean-Pierre Clamadiu, un proche du Parti socialiste, a pu dire que, « même si les résultats économiques du groupe sont bons, au-delà de nos prévisions, il nous faut rester prudents compte tenu de la crise économique ». Mais, vu

les résultats de l'entreprise, rien ne justifie les sacrifices que la direction voudrait imposer aux travailleurs.

Fin novembre, la direction du groupe a ainsi annoncé un plan de 70 suppressions de postes, essentiellement de techniciens, cadres et ingénieurs. Et, dans les ateliers de production de plusieurs sites, elle fait circuler des rumeurs d'autres suppressions. Elle explique avec cynisme qu'elles sont nécessaires pour réaliser les économies promises aux actionnaires. Mais pourquoi ne demande-t-on pas à ces derniers, qui ne fournissent aucun travail, de diminuer leurs dividendes ou d'y renoncer ?

Et pourquoi les travailleurs devraient-ils subir le blocage de leurs salaires, alors que tous les prix augmentent, la nourriture, les logements, le gaz bientôt ?

Les travailleurs de Rhodia en grève affirment qu'ils sont dans leur droit le plus élémentaire en demandant des augmentations générales pour tous. Il y a de l'argent dans les caisses de Solvay-Rhodia, comme dans celles des autres grands groupes. Les grévistes montrent qu'ils ne se résignent pas, ne baissent pas les bras. Et rien que ça, c'est important pour le moral.

Correspondant LO

• Marotte – Saint-Ouen

Après les licenciements, les affaires (immobilières) continuent

Marotte est une entreprise de Saint-Ouen en Seine-Saint-Denis qui fabrique des panneaux d'ébénisterie. Elle a été rachetée voici six ans par le groupe Ober, numéro un mondial du panneau décoratif. Il y a un an, Ober liquidait une partie du site, revendant les terrains et se débarrassant de dix-sept salariés.

Les travailleurs de l'entreprise avaient alors réagi en interpellant le patron, qui s'apprêtait à les jeter dehors avec, par exemple, 3 000 euros d'indemnité pour huit ans d'ancienneté! Un mouvement de grève

l'avait forcé à verser des indemnités plus importantes.

Parmi les licenciés, quatre étaient handicapés, souvent par une vie de travail. L'un vient de décéder et cela a bouleversé les travailleurs de l'entreprise.

Sur l'ensemble des licenciés, quatre ont retrouvé un CDI, deux un CDD, sept sont toujours au chômage. La moitié d'entre eux ont attaqué le patron aux Prud'hommes pour licenciement abusif, car ils accusent le groupe Ober d'avoir sciemment préparé l'opération en retirant ses fabrications



de l'usine de Saint-Ouen. Et la direction n'a pas réussi à se débarrasser de trois militants syndicaux.

En revanche, avec la vente des terrains, Ober a réalisé une très bonne opération. Au montant de 1,92 million d'euros au moment de la vente fin 2014, s'ajoutera 1,76 million d'euros

sous forme d'appartements à construire, soit un total de 3,68 millions d'euros. Licencier des travailleurs et réaliser en même temps une opération immobilière, c'est ce qu'un groupe capitaliste comme Ober appelle « optimiser l'utilisation de ses capitaux ».

Correspondant LO

• Biscuits LU – Château-Thierry (Aisne) Contre la nouvelle grille de salaires

Jeudi 6 décembre, les travailleurs des usines de biscuits LU de plusieurs sites en France ont débrayé pour protester contre la nouvelle grille des salaires.

Cette nouvelle grille arrive alors que le mécontentement couve depuis plusieurs mois. En effet, comme partout ailleurs, les patrons augmentent les cadences, diminuent les effectifs, pour des salaires qui restent à la traîne. Or, en novembre, la direction a mis en place sur tous les sites de la marque une nouvelle grille pour évaluer chacun et fixer les salaires : pour chaque poste, il y a une liste de compétences et de tâches à accomplir. Chacun a vu sa polyvalence augmenter, mais pas son salaire. Et surtout, la direction a annoncé qu'il fallait atteindre 100 % des objectifs pour avoir son salaire. Cela veut-il dire qu'elle va licencier ou baisser les salaires de ceux qui n'atteignent pas le quota ? La direction n'a toujours pas répondu à cette question.

Fin novembre, des premiers débrayages avaient eu lieu sur les sites de La Haye-Fouassière près de Nantes. Puis, quand les syndicats ont appelé à des débrayages sur tous les sites de LU jeudi 6 décembre pour protester contre la nouvelle grille, les bas salaires, les cadences, et pour la défense de l'emploi, les salariés ont été nombreux à participer. L'équipe du matin et l'équipe d'après-midi ont fait au moins une heure de débrayage chacune.

La direction est venue voir combien étaient les grévistes, inquiète pour la production, avec ce mouvement qui touchait plusieurs usines LU : outre Château-Thierry, Cestas (Gironde), Granville (Manche), Jussy (Aisne), La Haye-Fouassière (Loire-Atlantique), Toulouse (Haute-Garonne), Vervins (Aisne). Cette inquiétude est un signe et un encouragement à continuer dans cette voie.

Correspondant LO

• Services financiers de La Poste – Paris 15^e

Une fermeture qui ne passe pas

Le centre financier de la Banque postale à Paris vient de connaître une certaine agitation, et ce n'est pas fini. Au service des Valeurs mobilières, qui gère les activités liées à la Bourse, les 80 employés ont appris brutalement le transfert de leur activité au centre financier de Limoges, alors que deux mois plus tôt la direction de La Poste avait affirmé qu'il n'était pas question de fermeture de service.

Ecœuré par ces méthodes, l'ensemble du service s'est mobilisé. Après un premier rassemblement avec des employés d'autres services, les syndicats avaient organisé le mardi 4 décembre un rassemblement sur tout le centre. Il faut dire qu'en permanence les 1 300 employés du centre vivent réorganisations, suppressions d'emplois et bouleversements de la vie au travail. Devant un rassemblement de 250 personnes, des représentants du service ont, au nom de leurs camarades de travail, ouvert les prises de parole pour exprimer ce ras-le-bol, suivis par d'autres syndicalistes, dont certains ont condamné le faux-semblant des discussions-alibi de la direction. Les présents ont envahi le couloir de la direction du centre, pour lui

dire qu'elle pouvait remballer son projet.

Deux jours plus tard, les employés des Valeurs mobilières ont distribué un tract tous ensemble à l'entrée du centre, s'adressant aux autres collègues pour dire leur volonté de ne pas se laisser faire et rappeler que tout le monde est dans la même galère. Ce jour-là, 150 personnes se réunissaient à nouveau, en s'appuyant sur les heures d'information organisées en commun par tous les syndicats.

Cette mobilisation particulière du service menacé a été remarquée et a rencontré un écho. La majorité des employés ont déjà connu une ou plusieurs fermetures de site ou de service. Cela fait des années que la direction fait le coup du service

ou du centre pérenne, pour annoncer quelques mois plus tard exactement le contraire.

Alors c'est un mensonge de trop ! D'autant que la direction a le culot de proposer aux plus âgés des Valeurs mobilières une sorte de préretraite payée à 70 %. Et pour les autres, ce sont d'hypothétiques reclassements dans d'autres services, alors qu'elle continue à supprimer des emplois en ne remplaçant pas les départs.

La Poste et la Banque postale ont un plan de réorganisation national pour supprimer des emplois. Elles appellent cela l'optimisation des services, mais c'est surtout l'optimisation de leurs bénéfices. Du coup, l'inquiétude est grande car personne ne peut dire si son service sera encore là dans six mois.

En se mobilisant, en s'adressant à l'ensemble du centre, les employés des Valeurs mobilières ont repris confiance en eux. Et tout le monde discute de la suite à donner. Tout cela est encourageant pour l'avenir.

Correspondant LO

• Clinique des Grands-Chênes – Bordeaux

Une journée de grève qui fait reculer la direction

Jeudi 29 novembre, à 6 heures du matin, 198 salariés sur les 200 que compte la clinique des Grands-Chênes de Bordeaux se sont mis en grève. En rachetant l'établissement en 2010, le groupe Korian a supprimé la prime d'intéressement, qui se montait entre 700 et 1200 euros par an. Il l'a remplacée par une prime dite d'assiduité et de rentabilité d'une valeur équivalente, mais que l'on perd si l'on a une heure d'absence non justifiée dans l'année ou si on est malade douze jours dans l'année.

C'est contre ces dispositions que les techniciens, agents d'entretien, mais aussi

les médecins, les soignants, les cadres, se sont dressés.

Korian possède 243 établissements en France, Italie et Allemagne. Il annonce un chiffre d'affaires en hausse de 13 % et un bénéfice en hausse de 15 %. Sa méthode pour étendre ses acquisitions consiste à tailler dans les avantages des salariés pour faire grossir ses bénéficiaires.

Les grévistes ont bloqué les entrées de la clinique, afin d'empêcher l'entrée des salariés réquisitionnés par Korian pour les remplacer. La direction a d'abord reçu une délégation de grévistes en exigeant que la grève s'arrête, mais cela n'a fait qu'augmenter la colère

de ceux-ci, qui étaient prêts à tenir plusieurs jours. Et finalement, en fin d'après-midi, la direction a dû reculer face à la grève.

Les salariés n'ont pas obtenu le treizième mois qu'ils voulaient, mais une participation salariale revalorisée, d'un montant équivalent à environ un treizième mois. En outre, ils ont une prime de 100 euros pour décembre ainsi qu'une augmentation de 0,5 % de leur salaire à partir de mai 2013. Ils ont obtenu aussi que le jour de grève soit payé.

C'est donc sur un succès qu'ils ont voté la fin de la grève.

Correspondant LO

• Groupe Presstalis

Contre le plan de la direction

Les grèves continuent chez Presstalis, le groupe distributeur de presse, en réponse au PSE (plan de sauvegarde de l'emploi, bien mal nommé !) qui prévoit 1 200 suppressions d'emplois au niveau national sur 2 500 au total.

Ainsi, à Strasbourg, les salariés de la Société d'agences et diffusion (SAD), filiale de Presstalis, étaient en grève une nouvelle fois vendredi 7 décembre, suite à l'appel intersyndical des organisations CFE-CGC, CGT et CFDT.

Le blocage de la distribution des publications et des quotidiens était total dans la région, et aucune livraison de presse n'avait été effectuée par les camions qui livrent depuis Nancy.

Ce nouveau mouvement du personnel de la SAD vient après des journées de grève en octobre et novembre.

À l'agence de Strasbourg, si le plan est appliqué, l'effectif passerait de quarante-cinq à quatorze salariés et le site de Geispolsheim

(entrepôt de la presse) serait amputé de vingt-sept emplois. La catégorie la plus touchée serait les employés, qui passeraient de trente-trois à neuf.

Comme dans le reste du groupe Presstalis, les salariés en lutte refusent ce plan de licenciements et veulent son retrait pur et simple, car ils refusent d'aller grossir les rangs des chômeurs à Pôle emploi.

Correspondant LO

• Sur une ligne à haute tension

Deux morts

EDF-RTE

et le sous-traitant responsables

L'entretien des lignes à haute tension comporte des risques considérables : il faut travailler sur des câbles ou des pylônes à grande hauteur.

Le 15 novembre, un premier accident s'est produit avec un sous-traitant, Omexom EEE : deux monteurs sont tombés et ont pu, fort heureusement, être retenus par le système antichute. Il n'empêche que l'un d'eux a eu une fracture de l'avant-bras, tandis que l'autre souffrait seulement de plaies superficielles.

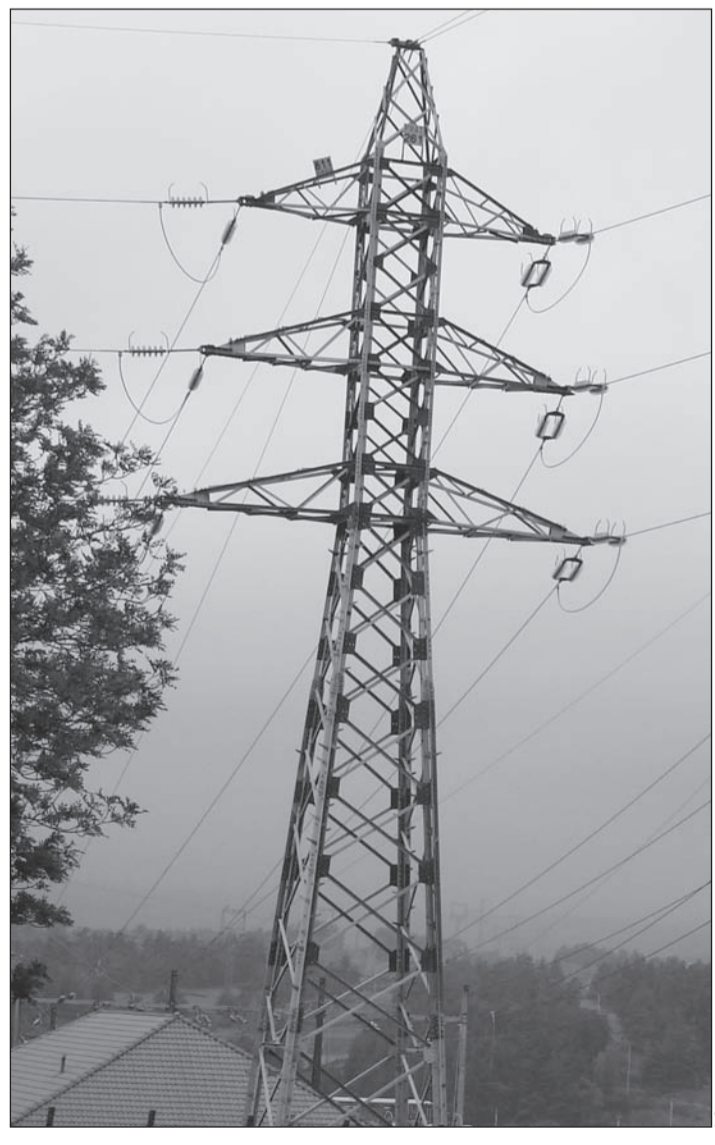
Mais l'accident le plus dramatique s'est produit le lendemain, 16 novembre, sur un pylône haute-tension du RTE (Réseau de transport d'électricité, filiale d'EDF), dans les Pyrénées-Orientales. Là, deux ouvriers travaillaient pour la Cegelec à la maintenance d'une ligne de 400 000 volts à 27 mètres de haut, quand la nacelle suspendue à la

ligne est repartie en arrière puis s'est décrochée. La chute des deux ouvriers a été mortelle.

La fatalité n'est pour pas grand-chose dans l'accident. Compte tenu de l'enquête judiciaire en cours, certains éléments matériels sont hors d'accès. Cependant on sait qu'il n'y avait pas de notice d'utilisation de la nacelle, ni de formation minimum pour l'utiliser. L'un des ouvriers était un jeune intérimaire employé depuis peu. En outre, la préparation du chantier entre les divers intervenants se fait oralement. Ce genre d'amateurisme a très certainement dû conduire à l'accident.

Des économies sont faites, en recourant à des sous-traitants d'abord, ensuite en ne s'assurant pas correctement de la sécurité des chantiers. Économies mortelles, cette fois !

Correspondant LO



• Alcatel-Lucent

Manifestation contre les licenciements

Jeudi 6 décembre, environ 1 200 salariés d'Alcatel-Lucent s'étaient donné rendez-vous sous les fenêtres du siège social, au pied de la tour Eiffel, pour protester contre l'annonce de 1 430 suppressions d'emplois.

Venus des sites de province et de la région parisienne, les manifestants ont pu exprimer leur ras-le-bol des plans sociaux à répétition, le cinquième depuis 2006. De l'usine d'Ormes, dans le Loiret, une soixantaine de travailleurs avaient fait le déplacement.

La manifestation permettait de bien juger de l'ampleur de la saignée, puisque c'est pratiquement l'équivalent des 1 200 salariés réunis à cette occasion que veut supprimer Ben Verwaayen, le directeur général d'Alcatel. Et ceci pour ne parler que des sites français. À l'échelle du monde, c'est 5 490 emplois dont la direction veut se débarrasser, sans parler des sous-traitants et des intérimaires, qu'elle ne comptabilise jamais mais qui sont les premiers à être mis à la porte.

Environ 500 salariés de Vélizy étaient présents pour

protester également contre le projet de la direction qui entend déplacer les 2 400 salariés de ce site à Villarceaux; un transfert qui va entraîner des heures de trajet supplémentaires.

La manifestation du 6 décembre a fait suite à d'autres actions. À Vélizy, une manifestation de 350 salariés s'était rendue à la mairie en traversant la zone industrielle. Le 29 novembre, jour du Comité central d'entreprise, 800 salariés s'étaient rassemblés et un appel à la grève avait été lancé pour toute la journée.

La direction du groupe reste pour l'instant droite dans ses bottes, et du coup les salariés les plus mobilisés se posent la question d'élargir et de durcir la mobilisation. Mais quelles perspectives les syndicats donnent-ils aux travailleurs? La direction de la CFDT défend auprès du gouvernement le maintien du crédit impôt recherche, auquel Alcatel est habitué (plus de 80 millions d'euros en 2011), et demande aux pouvoirs publics de lutter contre l'importation des produits chinois. Elle fixe comme objectif « *de regagner des parts de marché* », « *et d'être prêts quand cela va repartir,*

parce que nous aurons développé en partenariat avec les opérateurs d'encore meilleurs produits »! Quant à la direction de la CGT, elle propose de se réunir en groupes de travail pour bâtir des « *solutions alternatives, améliorer les méthodes de travail, améliorer les pratiques commerciales* ». La CGC dénonce les directeurs américains, qui voudraient mettre la main sur le groupe via la banque Goldman Sachs, et demande au gouvernement français de recapitaliser Alcatel-Lucent. Aucune de ces propositions ne peut inquiéter la direction.

Bien sûr la mobilisation n'est pas facile dans la situation

présente, mais laisser croire que la direction pourrait trouver des alternatives et qu'il suffit de les lui proposer est un leurre. La direction ne fait pas des erreurs, mais des choix, qui conviennent avant tout à ses actionnaires.

Le DG Ben Verwaayen a osé envoyer récemment un courriel à tous les salariés où il disait combien il n'était pas facile de supprimer 5 500 postes. Les travailleurs peuvent lui répondre qu'il est encore plus difficile de voir son poste de travail disparaître et surtout lui dire qu'ils refusent les coupes dans les emplois que la direction veut imposer.

Correspondant LO



• STMicroelectronics – Grenoble

Graves menaces contre des travailleurs

Le groupe STMicroelectronics, fabricant de semi-conducteurs, a annoncé lundi 10 décembre qu'il se désengagera financièrement, au troisième trimestre 2013, de la coentreprise ST-Ericsson. Celle-ci compte 7 500 salariés dans le monde, dont un millier à Grenoble.

La direction dit vouloir maintenant se séparer de chaque secteur d'activité pas assez rentable. L'autre secteur pas assez profitable à ses yeux est la partie digitale (télévision, récepteurs satellite et câble) de ST, surtout représentée à

Grenoble.

Pour l'instant, la nouvelle a été apprise avec beaucoup d'émotion par les salariés. Les conséquences pour l'emploi peuvent être très graves, d'autant que l'autre actionnaire de ST-Ericsson, Ericsson, a déjà

parlé lui aussi de se désengager de ST-Ericsson. Et l'État français, lui aussi actionnaire, avec droit de veto sur les décisions prises, a laissé faire, tout en sachant les risques que cela fait planer sur l'emploi des salariés. Il avait pourtant été alerté, il y a quelques semaines, par la CGT de l'entreprise, qui lui avait demandé d'intervenir, notamment en versant une nouvelle subvention.

Une assemblée du personnel était organisée par la CGT le 11 décembre. Pour imposer le maintien de l'emploi, face à leur direction, les salariés devront compter sur eux-mêmes, et pas sur l'État. Celui-ci est complice de ST depuis de nombreuses années, en l'ayant arrosé de subventions de toutes sortes, se montant à des centaines de millions d'euros.

Correspondant LO

Nuisances ? Vous avez dit nuisances ?

La direction de STMicroelectronics vient de publier une note sur la sûreté de son site de Grenoble. On peut y lire : « *Compte tenu de l'importance du "patrimoine scientifique et technique" de notre site, la direction a souhaité que notre site soit classé en zone "ZRR" (zone à régimes restrictifs) en termes de*

sûreté. (...)

Dans ce but, des moyens vont être mis en place afin de renforcer la sécurité et la sûreté pour se mettre au niveau d'exigences de STMicroelectronics, mais aussi d'augmenter la dissuasion envers les auteurs d'actes de nuisance et vandalisme et pouvoir en identifier rapidement les auteurs. Le

projet présenté s'organiserait sur trois ans autour de deux axes : les moyens techniques (contrôle d'accès renforcé, passage unitaire, caméras de vidéo protection complémentaires, solutions RFID, contrôle d'intrusion...) et les moyens organisationnels (comité de suivi, mesures de formation/prévention, intégration du

thème sécurité/sûreté en réunion hebdomadaire, renforcement des rondes...) ».

Et les agissements des actionnaires et dirigeants de ce trust qui engrange profits sur profits et licencie quand même, ce ne sont pas « *des actes de nuisance et vandalisme* » ?

Correspondant LO

• PSA – Saint-Ouen

La direction a dû remballer un licenciement

La direction de PSA Saint-Ouen voulait licencier un ouvrier parce qu'il avait beaucoup d'arrêts maladie depuis le début de l'année 2012. Le patron ne contestait pas que ses arrêts soient justifiés, mais invoquait, pour motiver sa procédure, la perturbation de la production. Le 28 novembre, cet ouvrier du Ferrage était convoqué à un entretien pour son licenciement. Et depuis, il restait dans l'attente de la décision de la direction.

La nouvelle a indigné ses collègues. Les plus proches (sept d'entre eux) firent des attestations écrites pour alerter la direction sur la situation personnelle difficile de leur collègue. Au-delà, c'est quasiment toute son équipe qui signa une pétition pour appuyer les sept premiers. Car tous étaient choqués que la direction puisse licencier un collègue qui « *n'a rien fait* ». Certains n'y croyaient même pas. D'autres voyaient que le patron pouvait vouloir en faire un exemple.

Le 5 décembre, un tiers de l'équipe de ce travailleur se réunissait sur le temps de pause pour faire le bilan. La pause se prolongea de sept minutes selon la direction, qui veut d'ailleurs, dans sa profonde mesquinerie, les retirer de la paie des ouvriers concernés.

Malgré tout, jeudi 6 décembre, PSA ne voulait toujours pas annoncer sa décision ; si bien qu'à la prise de poste, au moment du briefing, dans presque toutes les équipes et tous les ateliers, les ouvriers parlèrent de faire grève à partir du lundi s'il n'y avait toujours pas de réponse positive, et en prirent même la décision.

Finalement, lundi 10 décembre au matin, la direction annonça qu'elle ne licencierait pas ce travailleur. Mais la seule raison de ce changement est la solidarité qui s'est exprimée.

Correspondant LO

• Italie

Berlusconi, une drôle d'opposition

Installé au gouvernement il y a un an, après que Berlusconi a été forcé au départ, Mario Monti a déclaré le 8 décembre qu'il donnera sa démission d'ici la fin du mois, dès que la loi de finances de l'année 2013 aura été adoptée. Sa décision est intervenue peu après que Berlusconi a annoncé son intention de revenir en politique et de diriger la campagne de son parti le « Peuple de la Liberté » (Pdl) en vue des élections législatives prévues pour février ou mars 2013.

Mario Monti s'était imposé en novembre 2011, lorsque la pression de la spéculation financière sur la dette italienne avait contraint Berlusconi à démissionner et les principaux partis parlementaires à apporter leur soutien à ce soi-disant « gouvernement technique » dirigé par un professeur d'économie, mais surtout composé de représentants des banques. Le Pdl de Berlusconi lui avait apporté son soutien, mais aussi à gauche le Parti démocrate, et d'autres partis de moindre importance.

C'est ainsi, au nom d'une prétendue nécessité économique et en bénéficiant de l'appui des principaux partis, que Monti a pu mener son affaire depuis un an, en imposant une politique d'austérité draconienne : augmentation de l'âge de la retraite, réforme de la législation du travail autorisant les licenciements, « pacte de compétitivité » dérogeant aux conventions collectives, coupes claires dans les dépenses publiques. Monti promettait qu'ainsi l'Italie sortirait de la crise, au contraire elle s'y est enfoncée un peu plus.

Le résultat clair est que Monti a pu imposer toutes ces mesures pratiquement sans rencontrer de réaction, grâce à la collaboration de la gauche et des organisations syndicales. En même temps les capitalistes et les banquiers d'Italie et de toute l'Europe ont pu se glorifier du fait qu'après l'épisode Berlusconi, le pays avait retrouvé sa « crédibilité internationale ». Autrement dit les institutions financières étaient désormais rassurées : grâce à la capacité de Monti à faire payer la population italienne, les intérêts de la dette seraient payés rubis sur l'ongle.

La parenthèse est

pendant terminée, car le terme de la législature approche et les partis se mettent en ordre de marche. Les primaires du Parti démocrate viennent de désigner son secrétaire Pierluigi Bersani comme candidat de la gauche à la présidence du Conseil, sans pour autant formuler la moindre critique à la politique gouvernementale. La gauche est candidate à gouverner dans la parfaite continuité avec l'austérité de Monti, voire à la recherche d'une solution de coalition à laquelle pourrait s'intégrer le « professeur ».

Le pire est donc que Berlusconi, le capitaliste scandaleux, mafieux et riche à milliards, qui peut aujourd'hui lever le drapeau de l'opposition à Monti en retirant l'appui de son parti au « gouvernement technique ». Et d'annoncer qu'il combattrait la politique de rigueur, les impôts, l'euro et les diktats de l'Allemagne, sans oublier ceux qu'il appelle les « juges rouges », coupables de poursuivre les multiples procès dans lesquels Berlusconi est impliqué.

Après des années de crise et d'austérité, le mécontentement est grand au sein de la population italienne et Berlusconi pense qu'il pourra l'exploiter par quelques formules démagogiques. Mais ce qui règne au sein des classes populaires est aussi une profonde désillusion à l'égard des politiciens en tout genre, ainsi qu'une absence de perspectives face à une crise dont tous leur disent qu'elles doivent la payer. Si Berlusconi parvenait à capter le mécontentement pour se hisser au prochain gouvernement, les dirigeants de la gauche en seraient les premiers responsables.

André FRYS

• Égypte

Morsi tente d'imposer une constitution réactionnaire

Après les affrontements entre opposants et supporters de sa politique soutenus par la police anti-émeutes, qui ont causé la mort de plusieurs manifestants, le président égyptien Morsi continue à tenter d'imposer à la population, à marche forcée, une constitution dictée par les partis islamistes, expression politique des Frères musulmans et de leurs alliés.

Le décret pris le 22 novembre, grâce auquel il s'arrogeait les pleins pouvoirs, y compris judiciaires, avait provoqué la colère de nombre de ceux qui espéraient en avoir fini avec la dictature. Dans plusieurs gouvernorats, les juges s'étaient mis en grève. Des rassemblements d'opposants à Morsi, parfois très nombreux, se sont succédé jusqu'à ce que le président annonce la suspension du décret. Mais s'il a reculé en allégeant ses cas d'application jusqu'à le rendre inopérant, il n'a pas renoncé, bien au contraire, à organiser le 15 décembre un référendum sur le projet de constitution, rejeté par les manifestants.

En effet ce projet est explicitement basé sur « les principes de la charia », la loi islamique. Concocté et adopté le 30 novembre par une assemblée constituante très majoritairement composée de membres des partis Liberté et Justice (l'étiquette politique des Frères musulmans) et al-Nour, le Parti de la Lumière (un des partis salafistes), ce projet est censé remplacer la précédente constitution de 1971, adoptée sous Sadate. Plusieurs aspects représentent un grave recul pour la population, en premier lieu concernant



Des manifestants anti Morsi face aux militaires.

le statut des femmes. À la notion « d'égalité hommes-femmes », qui serait contraire à la charia, se substitue une vague formule « d'égalité entre tous les Égyptiens, au sein de laquelle la femme doit trouver un équilibre entre ses devoirs familiaux et professionnels ». On y invoque « la vraie nature de la famille égyptienne, [...] sa morale et ses valeurs », que protégerait l'État. Un article y garantit « la liberté d'opinion et d'expression », tandis que le suivant interdit « d'insulter les prophètes des religions monothéistes », religions qui définiraient obligatoirement le statut personnel de tout Égyptien.

Parallèlement Morsi annonçait, le 9 décembre, le report d'une partie des mesures d'austérité prises en réponse aux

exigences du pré-accord conclu avec le FMI, avant délivrance d'un prêt de 4,8 milliards de dollars. Les mesures portent sur une réduction des subventions étatiques sur le butane et l'électricité, ainsi qu'une

hausse des taxes sur l'acier et le ciment, mais aussi sur les sodas, la bière, les cigarettes, la téléphonie mobile... La colère des manifestants comporte donc bien des motifs, dont la déception de pas avoir vu leur vie s'améliorer, près de deux ans après la chute de Moubarak, n'est sûrement pas le moindre.

En tout cas, un décret à peine suspendu, le président n'a pas tardé à en prendre un autre confiant explicitement à l'armée, appelée en renfort de la police, le maintien de « l'ordre » jusqu'à l'annonce des résultats du référendum constitutionnel. Quelles que soient les tensions entre les chefs de l'armée et Morsi, celui-ci sait qu'il peut s'appuyer sur elle.

Viviane LAFONT

« Faust et l'homme ordinaire »

La guerre des paysans vue par la Compagnie Jolie Môme

La Compagnie Jolie Môme, dont tous les participants à la fête de Lutte Ouvrière connaissent les spectacles musicaux, présente depuis le 16 novembre une pièce de théâtre intitulée *Faust et l'homme ordinaire*. Fort heureusement pour ceux qui ne l'ont pas vue, les représentations sont prolongées jusqu'au 23 décembre.

Cette pièce a pour toile de fond la guerre des paysans allemands, qui entre 1524 et 1526 a enflammé de larges parties de l'Allemagne et que l'on appelle aussi en allemand « le soulèvement de l'homme ordinaire ». On estime que, sous la conduite de Thomas Münzer, un ancien partisan de Luther, 300 000 paysans se révoltèrent, brûlant églises, monastères et châteaux. Les paysans furent rejoints par les mineurs et par de petits artisans. La répression menée par les Princes, qu'ils soient papistes ou protestants, fit 100 000 morts, Münzer fut exécuté.

Dans cette tragédie, le docteur Faust, éminent intellectuel,

est tourmenté par les choix qui se présentent à lui car les révoltés lui demandent de prendre position. Et de plus Méphistophélès rôde autour de lui...

Tout à la fois fresque historique sur cette guerre des paysans, à laquelle Engels a consacré un livre, et fable sur la légende de Faust qui aurait vendu son âme au diable contre la jouissance de biens terrestres, cette pièce ravit le spectateur grâce au dynamisme de la troupe qui, en musique et en chansons, le fait adhérer à cette révolte des « hommes ordinaires ».

Théâtre La Belle Étoile, 14 rue Saint-Just, La Plaine Saint-Denis. Jeudi, vendredi, samedi à 20 h 30, Dimanche à

16 h. Réservations conseillées au 01.49.98.39.20 ou www.cie-joliemome.org

Accès métro ligne 12 : Porte de la Chapelle. Bus 159 -302-139- 239 – Arrêt Église de La Plaine ou Métallurgie.

Selon vos moyens et à votre choix, vous paierez votre place 18 ou 12 euros. Pas de places numérotées.

